

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 1 an 0 mois 3 mois 1 mois  
26.— 13.20 0.70 2.40

ÉTRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau enseigne les intéressés.

210<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locales 20 c.

Pour des annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## L'ACTUALITÉ

### OÙ VA L'ALLEMAGNE ?

Le président du Conseil de sécurité, dans son désir louable d'aboutir à une solution dans la question berlinoise, a adressé aux quatre grands, comme on sait, un nouveau questionnaire. Celui-ci ne portait plus sur l'ensemble du problème, mais s'attachait à demander aux intéressés leur point de vue sur la situation monétaire de l'ex-capitale et les réformes qui pourraient y être réalisées. Autrement dit, M. Bramuglia s'inspire d'une nouvelle méthode; il voudrait sérier les questions. Cependant les réponses des Russes et des Occidentaux qui lui sont parvenues à la fin de la semaine dernière ne sont guère plus satisfaisantes dans l'ensemble que celles qui ont précédé. Le délégué argentin a estimé toutefois que les matériaux qu'il a accumulés lui permettent de proposer un nouveau plan de règlement au Conseil de sécurité.

ces derniers, qu'ils aient des difficultés à propager la doctrine communiste dans un pays qui subit si durement la présence de l'armée rouge et qui a à faire face à tous les prérequis « techniques » décrétés par Moscou, cela est l'évidence même. Mais voit-on, dans les circonstances actuelles, les chefs du parti unifié jouer les maréchal Tito. Ils seraient impitoyablement brisés et c'est pourquoi ils ne peuvent que rester les instruments serviles de la politique moscovite en Allemagne.

De cette situation, il devrait découler un avantage pour les puissances occidentales. Désireuses d'échapper à la tyrannie russe, les populations allemandes devraient se tourner logiquement vers les occupants de l'ouest. Ce n'est pas ce qui se produit. Les Allemands cherchent, au contraire, à profiter le plus possible des zozanies de leurs vainqueurs. Chaque fois qu'ils en ont la possibilité, ils se prononcent pour des thèses qui ressemblent singulièrement au passé.

Un M. Brede, chef d'un nouveau parti d'extrême-droite, la « National demokratische Partei », a réclamé à Kiel, à l'assemblée où s'est fondé son mouvement, la restauration du Reich avec capitale Berlin, la reconstitution de la Wehrmacht et la restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies. Il veut non une « démocratie parlementaire », mais une « démocratie autoritaire » et préconise une politique de neutralité entre les deux blocs de puissance en attendant sans doute de devenir l'arbitre de leur antagonisme. Dans sa tombe (s'il en a une), Hitler doit frémir d'aise. Mais ce M. Brede n'est peut-être après tout que le « führer » en personne !

Dans le sud, le président du conseil d'un Etat a attaqué, de son côté, avec une certaine ardeur, le général de Gaulle, coupable d'avoir préconisé le retour à une Allemagne fédéraliste. Il n'est jusqu'à l'Assemblée constituante de Bonn qui ne cherche par tous les moyens à contrecarrer les vues occidentales concernant la réorganisation de l'ancien Reich. Dans cette hostilité des Allemands non communistes à collaborer avec les puissances de l'ouest, il faut voir, hélas ! le signe le plus certain de l'échec politique de ces dernières depuis trois ans qu'elles ont vaincu le national-socialisme.

René BRAICHER

### AVANT LA FIN DES TRAVAUX DE L'O. N. U.

## Une ultime tentative de M. Bramuglia pour résoudre le problème berlinois

### Il s'agirait de la constitution d'une commission d'experts chargée de mettre sur pied un système de réforme monétaire

PARIS, 29 (Reuter). — On laisse entendre dans les milieux avertis de l'O.N.U. que M. Bramuglia a préparé un nouveau plan pour résoudre le problème berlinois. Ce plan comprendrait les points suivants :

1. Constitution d'une commission d'experts formée de représentants des six neutres au Conseil de sécurité, commission qui s'emploierait, de concert avec des spécialistes des quatre puissances d'occupation en Allemagne, à mettre sur pied un système de réforme monétaire à Berlin.
2. Cette commission d'experts neutres devrait terminer ses travaux d'ici à la fin de l'année.
3. Au début de janvier, deux plans parallèles sur la levée du blocus berlinois et l'application de la réforme monétaire, devraient être soumis au Conseil de sécurité.

On fait en outre remarquer dans les couloirs du palais de Chaillot que le nouveau plan de M. Bramuglia aurait l'appui des puissances occidentales bien que ses chances de succès paraissent faibles. Il s'agirait en fait de la dernière tentative du ministre argentin avant l'expiration de son mandat de président du Conseil de sécurité en vue de résoudre la crise berlinoise.

### Que feront les « quatre » ?

PALAIS DE CHAILLOT, 30 (A.F.P.). — M. Bramuglia qui a remis aux quatre grands son nouveau plan de règlement du problème berlinois attend maintenant leurs réponses pour savoir si les experts financiers des puissances occupantes coopéreront avec le comité d'experts neutres qu'il a l'intention de nommer mardi.

Dans les milieux diplomatiques on est persuadé que les trois puissances occidentales assureront le ministre argentin de leur approbation.

On pense également qu'au cours de ses conversations avec M. Vichinsky, le président en exercice du Conseil de sécurité a reçu, sinon une affirmation catégorique, du moins des assurances suffisantes pour présenter ses propositions et faire le pas en avant qui permettra de poursuivre l'examen du problème.

Un refus de l'U.R.S.S. serait d'ailleurs le signal de l'échec total et définitif des efforts de médiation des neutres et il ne semble pas que les Soviétiques soient prêts à être accusés d'avoir torpillé ces efforts.

M. Bramuglia partira donc mercredi matin pour Rome, après avoir mis en marche son plan dont l'exécution se poursuivra jusqu'au début du mois de janvier, époque à laquelle le Conseil de sécurité pourrait prendre une décision finale et satisfaisante. De Rome, le ministre argentin se rendra directement à Lisbonne par la voie des airs. Il s'embarquera sur le paquebot « Alcantara » pour Buenos-Aires. Il est très probable que M. Bramuglia se rendra à New-York pour participer aux travaux du Conseil de sécurité.

### Citoyen d'honneur d'une ville occupée

WIESBADEN, 28 (A.F.P.). — Le général américain Joseph Smith a été promu citoyen d'honneur de Wiesbaden. C'est la première fois qu'un général américain accepte une telle distinction.

### Manifestation à Zurich contre l'augmentation du prix de la viande



Dix mille personnes ont participé récemment à Zurich à une manifestation organisée par l'Alliance des indépendants pour protester contre l'augmentation du prix de la viande.

### Amazone suisse au service de la France

## L'incroyable odyssée de Regula Engel qui se battit pour Bonaparte

La vie de Regula Engel — peu connue en Suisse romande — fut le plus extraordinaire des romans, si extraordinaire que l'on se prend à rêver en lisant la relation. L'écrivain à l'imagination la plus fertile n'aurait osé inventer un tel destin sans se faire traiter de fou ! Qu'on en juge plutôt !

Regula Egli, d'une bonne famille zuricoise, mais pauvre, rencontra un jour à Zizers, un jeune sous-officier grisonnais au service de la France, Florian Engel. C'était en 1777. Regula avait 17 ans, Florian pas beaucoup plus. Ils s'aimèrent et s'épousèrent. Florian emmena sa femme à Strasbourg où le régiment Diesbach était en garnison, puis en Corse, ensuite à Arras et à Lille. En 1808, ils avaient déjà huit enfants. Mais la Révolution éclata, les régiments suisses furent dissous. Florian Engel décida d'offrir ses services à la jeune république et partit pour Paris avec les siens.

Mais, en descendant de la patache, son uniforme rouge d'ancien soldat suisse ameutait la foule... il fut traîné en prison. Regula n'hésita pas; accompagnée de ses huit enfants, elle alla se jeter aux pieds de Robespierre.

Pitié, citoyen, pitié, s'écria-t-elle.

A sa vue, le monstre s'adoucit et Florian Engel fut libéré. Il fit toute la campagne de Hollande avec les armées de la république, en qualité de

capitaine; Regula l'avait suivi, bien sûr et lui fit cadeau, à Rotterdam, de deux jumeaux et, neuf mois après, d'une fillette. Regula et Florian s'adoraient... ils s'adoraient si bien qu'ils eurent vingt et un enfants qui naquirent entre 1778 et 1811. Les plus jeunes suivaient leurs parents à l'armée, les plus âgés étaient confiés, çà et là, « en dépôt », à des amis qu'ils se faisaient au hasard des campagnes. Dès qu'ils étaient assez âgés pour embrasser l'état militaire, les garçons s'engageaient dans l'armée; les filles épousaient des officiers.

### Une incroyable odyssée

Regula et Florian Engel suivirent le général Bonaparte en Egypte. Regula portait l'uniforme d'officier et se battait aux côtés de son mari, ce qui ne l'empêcha pas, au Caire, de mettre heureusement au monde deux jumeaux. Représentés en France avec le général Desaix, les Engel firent la seconde campagne d'Italie. La bataille de Marengo coûta cher à la famille Engel: les deux fils aînés et Muret, l'adjutant du général Desaix tombèrent mortellement blessés en même temps que le général Desaix. Muret avait épousé Anne, cinquième enfant de Florian et Regula Engel. Lorsque la jeune femme apprit la mort de son époux et de ses deux frères, elle tomba morte de saisissement...

Anne-Marie ROBERT.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

### Le match de hockey Suisse-Tchécoslovaquie, à Bâle



Cet instantané, pris au cours du match revanche de hockey sur glace qui s'est déroulé dimanche à Bâle, montre à gauche Reto Delnon aux prises avec un joueur tchèque qui vient de tomber. A l'arrière-plan, Gebi Poltera.

### CATASTROPHE EN ANGLETERRE

## La chocolaterie de Hull détruite par l'explosion de réservoirs d'essence

### Quatre morts, trente blessés et sept disparus

LONDRES, 29 (A.F.P.). — Quatre personnes ont été tuées et 22 autres blessées à la suite d'explosions qui ont ravagé une fabrique de chocolat à Hull. Les pompiers et la police, qui s'efforcent de dégager les ouvriers enfermés à l'intérieur de l'usine, où l'incendie fait rage, ont réussi à maîtriser le sinistre. Sept travailleurs de l'usine, dont une jeune fille, sont manquants et on a perdu tout espoir de les retrouver vivants.

### Les causes de l'explosion

LONDRES, 29 (A.F.P.). — On annonce que l'incendie qui a complètement détruit la chocolaterie de Hull a été cau-

sé par l'explosion des réservoirs d'essence qui servaient à actionner les moteurs de l'usine.

L'explosion fut si violente qu'un des employés fut projeté dans la rue par une fenêtre du dernier étage. La panique s'empara alors des quelque 40 personnes qui travaillaient dans la fabrique. La plupart réussirent à s'échapper mais sept d'entre elles ne purent franchir le mur de flammes qui les entourait, et bientôt leurs appels cessèrent tandis que les cloisons se craquelèrent de toutes parts. Huit blessés graves et 22 légers ont pu se dégager, quatre cadavres ont été retirés des flammes, et les recherches se poursuivent pour retrouver les sept disparus.

## De vastes régions du continent sont noyées dans le brouillard

LONDRES, 29 (Reuter). — Les nouvelles reçues de différentes villes d'Europe occidentale disent que de vastes régions du continent sont noyées dans le brouillard. Le trafic aérien de Bruxelles vers Londres, Paris, Prague et Zurich a été suspendu.

La moitié orientale de la Grande-Bretagne se trouve sous la couche de brouillard la plus épaisse constatée depuis bien des années. Le départ du « Queen Elizabeth », le plus grand paquebot du monde, a été renvoyé pour la sixième fois lundi matin, à cause des conditions atmosphériques.

Aucun avion à destination de Londres n'a quitté Orly ou le Bourget.

Le même temps règne en Hollande où le gel sévit déjà depuis trois jours. Le service aérien a été également suspendu pour la première fois à tra-

vers le corridor servant au ravitaillement de Berlin.

### A PARIS

PARIS, 29 (A.F.P.). — Depuis 48 heures, la région parisienne est plongée dans un épais brouillard qui, d'après l'office national météorologique, est dû à un brusque rafraîchissement de la température. C'est ainsi qu'on enregistre une température de moins cinq degrés l'autre nuit à Paris.

Ces conditions atmosphériques ont provoqué de nombreux retards dans l'horaire de la plupart des trains et, dans les rues de la ville, la circulation entraîne parfois de graves accidents. Cependant, lundi matin les avions ont pu décoller et atterrir aux aéroports d'Orly et du Bourget qui avaient été fermés au trafic dimanche.

## Les échos du MONDE

### Les conséquences philatéliques de la maladie du roi d'Angleterre

Un des problèmes posés par la maladie du roi et l'annulation du voyage royal en Australie et en Nouvelle-Zélande est celui de l'utilisation des millions de timbres-poste commandés par ce dernier pays à la firme londonienne de gravure « Waterlow and Sons ». Les vignettes représentaient les trois portraits côte à côte du roi, de la reine et de la princesse Margaret, qui devait comme on sait accompagner ses parents. Un des directeurs de la maison Waterlow a indiqué qu'il attendait les ordres du gouvernement néo-zélandais. Il croit toutefois que les stocks seront conservés dans l'espoir d'une guérison du souverain qui permettrait de mettre le projet à exécution plus tard dans l'année. Une émission spéciale avait également été préparée, en Australie, mais l'impression en avait été confiée à des firmes australiennes.

### Une punition spirituelle

L'institut Gallup et les journalistes américains ont annoncé comme certain l'élection de M. Dewey. On a beaucoup ri de leurs pronostics imprudents... Le président Truman va présider un grand banquet où tous les journalistes « coupables » ont été cordialement invités. Le président mangera de la dinde et ses invités du ventre de corbeau (ce qui, en Amérique, est réservé aux enfants qui n'ont pas été sages et qui, comme on dit, ont voulu faire avaler à leurs parents des « couleuvres »).

### Le trafic du métro à Paris

Deux cent quarante et un millions 876,903 voyageurs ont été transportés par le métropolitain de Paris durant le deuxième trimestre 1948, procurant à l'entreprise des recettes d'un milliard 412 millions de francs.

Toutefois, le budget du métro accuse un déficit de plus de 600 millions pour ce trimestre.

### ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ESPAGNE



Les collèges électoraux espagnols élus mercredi dernier par les délégués syndicaux ont élu dimanche le deuxième tiers des Conseils municipaux. La « liste officielle » a obtenu presque partout la majorité ! Voici un local de vote. A remarquer que l'urne est transparente ce qui prouve que le secret était... garanti !

## J'ÉCOUTE... La carne

Il est beaucoup parlé de viande ces temps-ci, de son prix et des moyens à employer pour que celui-ci n'augmente pas et qu'il baisse plutôt. C'est toute une stratégie même. Le haut commandement des opérations se trouve en Suisse allemande. La preuve est ainsi faite que lorsqu'il s'agit de notre misérable grenaille et de son entretien, nos bonnes Suissesses d'outre-Thièle perdent soudain le sens de la discipline et de la soumission aux ordres de Berne qui caractérise nos chers compatriotes.

Qu'elles relisent Molière, si elles l'ont jamais lu ! Elles apprendront de lui qu'il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger... Mieux encore. Qu'elles écoutent les végétariens ! Ceux-ci jugent les circonstances favorables pour l'ouverture d'une nouvelle campagne pour le triomphe de leur manière de vivre.

Qu'avez-vous le besoin de manger de la viande ? Les quatre cinquièmes des habitants de notre planète s'en passent totalement. Ils ne s'en portent pas plus mal pour cela. Au contraire. Un régime essentiellement végétarien, à condition qu'il soit bien compris et bien équilibré, est une garantie de plus grande résistance et de plus grande endurance dans l'accomplissement du travail physique.

C'est ce que prône, en tout cas, dans un organe très coopératif, une correspondante évidemment végétarienne.

Elle ne parle pas, cependant, de ses conséquences pour le travail intellectuel. Ce point eût mérité quelque considération.

En revanche, nous sommes fixés par elle sur le peu de calories que contient la viande en comparaison d'autres aliments tels que le beurre, les céréales et les légumineuses, le fromage aussi qui s'inscrit à 300 par rapport à 100 pour un poids égal de matière alimentaire. Puis, vous ne vous bourrez pas l'organisme de toxines et de toxiques dont il ne se débarrasse qu'à grand-peine ou pas du tout.

Comme tout cela est séduisant ! Pas pour tout le monde sans doute et les bouchers, dans notre vieux monde, n'en sont pas encore à devoir fermer boutique. L'événement du jour les incite, du moins, à quelque repentance. On peut, en tout cas, l'espérer. Allons-nous voir la viande baisser de prix ? Cela ne favoriserait qu'une campagne des végétariens.

Comment, au surplus, ceux-ci nourrissent-ils les hommes plus nombreux qu'on ne le pense qui ont en horreur le beurre et le fromage ? Un grand saut parmi nous qui ne toucherait pas à un morceau de fromage par un emprise et qui renouveau avec d'énormes quantités d'ail en a l'odeur, même le contenu au temps de la grossesse de sa mère. Celle-ci, après l'accouchement, retrouvera complètement son goût pour le fromage. Mais l'enfant qu'elle mit au monde l'avait définitivement perdu sans y avoir, comme de juste, jamais goûté.

En ces sortes de choses, comme en tant d'autres, il convient surtout de laisser faire la nature.

Elle nous instruit, du reste, assez comme l'affirme un ancien et célèbre auteur.

FRANÇOIS

IMMEUBLES

A VENDRE

grande propriété

à la Béroche, au bord du lac de Neuchâtel, comprenant maison principale, annexes, dépendances, jardin de plaisance, potager, verger, port privé et plage, le tout d'un seul tenant. Situation unique. Convientrait particulièrement pour colonie de vacances d'une entreprise industrielle ou d'une corporation publique, etc., fondation, asile, placement de personnes âgées, institut, pensionnat. Lieu idéal pour séjour, villégiature, cure de repos, vacances agrémentées de bains et canotage sur le lac. Pour traiter, faire offres sous chiffres P 11119 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.



B. de CHAMBRIER Place Parry 1, Neuchâtel Tél. 5 17 28 Bureaux à Lausanne et à la Chaux-de-Fonds VENTE ET GÉRANCE D'IMMEUBLES

Pour placements immobiliers A vendre à Neuchâtel est.

immeuble locatif (1984), huit appartements, trois pièces, bain, chauffage local, jardins, loyers bas. Vue imprenable. Nécessaire 67.000 fr.

A vendre à Neuchâtel, au bord du lac bel immeuble locatif avec atelier

quatre appartements solennels de trois et deux pièces, confort moderne. Construction 1937 en parfait état d'entretien. Jardin et grève.

Maison familiale à vendre à Valangin

quatre pièces, cuisine, lessiverie. - Magasin avec arrière. Garage. Petit jardin. Libre pour l'acquéreur.

A remettre pour cause de maladie dans localité industrielle du Jura romand, un

atelier de chromage et polissage avec installation complète et outillage moderne. Bonne clientèle. Nécessaire pour traiter : 40.000 à 50.000 francs.

On cherche à acheter MAISON

située au Val-de-Ruz, d'un ou deux logements. Adresser offres écrites à M. C. 899 au bureau de la Feuille d'avis.

VERGER

à vendre, bien situé entre Cornaux et Cressier. Tél. (038) 7 53 83.

A LOUER

ECHANGE On cherche à échanger un appartement de trois pièces, salle de bain, dans quartier tranquille, contre un de quatre à six pièces, au centre de la ville, avec confort. Adresser offres écrites à B. C. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre, petit déjeuner. Evole 33, rez-de-chaussée, à droite.

A louer tout de suite, à proximité de la gare, plusieurs

chambres avec tout confort. Adresser offres écrites à O. P. 387 au bureau de la Feuille d'avis

A louer une chambre indépendante

au bord du lac, pour le 1er décembre. - Charles Vermot, rue Bréguet 4.

A louer, pour le 1er décembre, une jolie petite chambre

au centre de la ville, de préférence à dame ou demoiselle. - S'adresser : Epancheurs 4, 2me étage.

Beau STUDIO indépendant, lavabo à eau chaude, bien chauffé, à monsieur sérieux. Téléphone 5 38 48.

Jolie chambre à louer dès le 15 décembre à monsieur sérieux. Tél. 5 49 91, rue Coulon 2, 1er étage.

Jolie chambre meublée, au sud, à louer à personne sérieuse. Tél. 5 29 51.

A louer tout de suite un STUDIO et une CHAMBRE

meublés, tout confort, chauffés, centre ville. Tél. 5 89 18.

Belle chambre indépendante à louer pour monsieur. - S'adresser : rue Louis-Favre 3, 2me étage.

PENSIONS Ménage cherche personne qui prendrait en pension, du dimanche soir au vendredi soir.

petite fille d'une année. Urgent. - Faire offres à P. Karlen, 64, Monruz (Neuchâtel).

Etudiant cherche très bonne pension pour repas de midi, environs de Saint-Nicolas. - Adresser offres écrites à A. E. 965 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre dans le district de Grandson excellente MONTAGNE

de 89 poses vaudoises. Chalet en parfait état d'entretien. Grande quantité de bois sur pied. Offres et renseignements : W. Laurent, notaire, Grandson.

MARIN

Pension « Walter »

Ouverte toute l'année Tea-room Tél. 7 55 40

Jolie chambre chauffée, avec bonne pension. - Tél. 5 49 43.

On cherche à louer deux chambres

avec ou sans pension, pour le 1er janvier 1949. Adresser offres écrites à A. B. 991 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage de deux personnes, employé retraité, cherche

appartement de trois pièces à Neuchâtel ou environs. Personnes tranquilles. Date d'entrée à partir de juin 1949. Offres écrites à A. C. 969 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 24 juin 1949 ou pour plus tôt, à Neuchâtel ou environs immédiats, une

villa familiale d'un ou de deux appartements de six ou sept pièces chacun et dépendances, confort. - Adresser offres écrites détaillées à O. P. 10 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une chambre meublée indépendante comme pied-à-terre

Adresser offres écrites à C. L. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS REPOUSSEUR

Fabrique de lessiveuses et d'articles de buanderie cherche ouvrier qualifié. - Faire offres avec prétentions sous chiffres P.H. 35932 L. à Publicitas, Lausanne.

ORFÈVRE à Saint-Gall

cherche orfèvre spécialisé sur articles d'hôtels neufs et réparations. Jeune homme serait éventuellement mis au courant. - Adresser offres écrites à X. B. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce de Neuchâtel cherche un

jeune homme pour faire le ménage. Bons gages. - Adresser offres écrites à M. R. 993 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne pour aider au ménage (contre pension) de midi à 13 h. 30 et de 18 h. 45 à 20 heures. Mme Gall, Grand-Rue 3.

On cherche une personne

visitant les épiceries, pouvant s'adjoindre articles intéressants. Est chargé par fabricant. Ecrite à case postale 2618, Colombier.

On cherche une JEUNE FILLE

sérieuse, pour aider au ménage et faire les chambres. Entrée du 1er au 15 décembre. Demander l'adresse du No 974 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne de confiance pour nettoyages

deux matins par semaine, de 8 h. à 11 heures. M. Guyot, Mail 64.

Lingerie-charcuterie cherche

jeune porteur et aide à tous les travaux

Nourri et logé, vie de famille. Ecrite sous chiffres AS 5629 L aux Annonces Suisses S. A., Lausanne.

La Fabrique de Montres AVIA, Degoumois & Co S. A., à Neuchâtel

cherche quelques :

Régleuses pour réglages plats.

Régleur (se) - Retoucheur (se)

Horloger complet pour décottages

Jeunes filles ayant bonne vue pour petits travaux faciles.

Faire offres par écrit.

REPASSEUSE

est demandée pour atelier de confection.

S'adresser ou faire offres à Eugène Apothéloz & Cie, manufacture de bonneterie, Colombier.

Fabrique d'horlogerie engagerait tout de suite

retoucheur décoteur

Ecrire sous chiffres K. 26234 U, à Publicitas, Neuchâtel.

Mise au concours

Ensuite de démission honorable de la titulaire, l'Etat de Neuchâtel met au concours le poste de

cantinier des casernes de Colombier

Les postulants doivent être :

- 1. de nationalité suisse ; 2. en possession, eux-mêmes ou leur cuisinier, du certificat fédéral de capacité pour cuisinier ; 3. d'une parfaite honorabilité ; 4. à même de fournir une caution de Fr. 10.000.-.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés à l'intendance des arsenaux et des casernes de Colombier, les jours ouvrables (samedi après-midi excepté) de 08h30 à 10h30 et de 14h30 à 16h30, jusqu'au jeudi 9 décembre 1948.

Les postulants, à adresser à l'intendant des arsenaux et des casernes de Colombier, jusqu'au jeudi 9 décembre 1948, devront contenir un curriculum vitae complet, avec indication précise des lieux où les candidats ont exercé ou exercent leur activité.

Entrée en fonctions : début 1949. Neuchâtel, 27 novembre 1948. Département militaire.

BULOVA WATCH COMPANY Département Terminage B NEUCHÂTEL

engage tout de suite Remonteurs (euses) de mécanismes

Remonteurs (euses) de finissages

Visiteur pour finissages et mécanismes

Acheveur

Se présenter aux bureaux : 15, rue Louis-Favre, NEUCHÂTEL

Mécanicien d'ébauche

éventuellement ancien sertisseur

serait engagé au plus tôt par importante manufacture biennoise d'horlogerie très soignée.

Faire offres sous chiffres C 26219 U à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune mécanicien capable, désireux se perfectionner dans le français, cherche nouveau champ d'activité en Suisse romande. Entrée à convenir. Faire offres détaillées sous chiffres Kc 6607 T à Publicitas, Thoune.

Bon mécanicien sérieux, au courant de tous les travaux de mécanique et connaissances de l'établissement des prix cherche

PLACE STABLE dans petite entreprise de la ville ou des environs où il aurait l'occasion de se créer une situation. Adresser offres écrites à A. R. 989 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couturière cherche journées à domicile. Adresser offres écrites à B. A. 996 au bureau de la Feuille d'avis.

Couturière pour homme (gilet, pantalon) cherche travail tout de suite. Adresser offres écrites à Z. B. 995 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

Jeune homme, fort en place (non congédié) chauffeur d'armée avec permis de conduire catégorie A et D Diesel, cherche, pour se perfectionner, place de

A vendre un POTAGER

« Eskimo », émaillé gris, plaques chauffantes, thermostat, à l'état de neuf. Téléphone 7 54 13.

A vendre une superbe robe de bal turquoise, taille 40-42. S'adresser : Fontaine, André 21, rez-de-chaussée.

A vendre une belle robe de bal

taille 42, couleur turquoise, portée une fois, ainsi qu'un

manteau de fourrure

blanche, pour enfant de deux ans, en très bon état. - Tél. 6 34 12.

A vendre un lit de fer

deux places, sommier métallique, protégé-matelas, Jeanret, Eclyse 56.

A vendre une bicyclette

italienne, de course, marque « Veiter ». S'adresser à Janni Bulfoni, bureau Marti, les Draines.

A vendre un dictionnaire

historique et biographique de la Suisse, sept volumes reliés en toile. Téléphoneur au 6 71 66.

Je cède à un prix avantageux le stock d'un produit à polir

glaces et miroirs. Convientrait pour commerces ou colporteurs.

Adresser offres écrites à R. S. 986 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr Clottu a repris ses consultations

On demande à acheter d'occasion mais en parfait état, un poste de SOULIERS

PATINS VISSÉS No 36, pour fillette. - Offres à Mme W. Riedweg, Evole 31.

Jachète pantalons ou complets de ski BRIC-A-BRAC

G. Etienne, Moulins 15 Tél. 5 40 96

Une seule adresse :

Jachète et vend tout Marcelle RÉMY

Passage du Neubourg sous la voûte - Tél. 6 12 48

On cherche à acheter d'occasion une « draine »

et un tricycle. S'adresser à Mme Müller-Golliez, Cassardes 7, tél. 5 24 16.

Personne solvable cherche à reprendre magasin

Tabacs et cigares

dans le vignoble pour le printemps 1949. Offres écrites, avec conditions, à B. C. 914 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Albert MONIN, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grand deuil.

Serrières, le 29 novembre 1948.

pour vous-même, mais ne cessez pas de mettre vos forces au service du droit des persécutés et des opprimés. Adieu !

Il ne sut que répondre. Lorsqu'il sortit de sa torpeur, elle avait déjà disparu parmi la foule des promeneurs. Il courut chercher le précieux fichu, qui se trouvait bien caché au fond du réticule de la jeune fille.

« Que c'est étrange ! Voici déjà six mois que je suis ici, sans l'avoir rencontré. Et maintenant — au premier moment de ma fuite désespérée — il vient à moi comme un envoyé du ciel ! » songeait-elle en frissonnant.

De loin déjà, l'officier enleva son chapeau, il sauta de selle, remit son cheval aux mains d'un valet et s'avança vers elle avec l'expression d'une joie aussi confiante, aussi réelle que s'il était sûr d'avance d'une bienvenue cordiale.

(A suivre.)

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA JEUNE FILLE DE LA BASTILLE

par PAUL ILG Traduit de l'allemand par A.-L. Hautroye

Il se garde pourtant de se donner des airs d'un heureux prétendant, car il sait que les princesses du sang, tout comme les ministres, condamnent hautement cette union. La princesse insensée a dû s'humilier au point de faire à ce parvenu une proposition de mariage en bonne et due forme. Tout le monde rit de ce chagrin d'amour tardif. Le roi, supplié avec des larmes de ne pas contrecarrer son dernier espoir d'un bonheur modeste, aurait en effet donné depuis son consentement, après lui avoir encore offert en vain la main de son frère devenu libre. Actuellement, cet ambitieux rusé est bel et bien maître du palais du Luxembourg, dispose de richesses immenses et porte déjà la tête visiblement plus haut. Il n'y a que le mariage qu'il ne semble plus avoir tant de hâte à conclure. Avant tout, il tient à ce qu'il soit célébré dans la plus grande pompe et avec le plus grand luxe, afin de forcer d'un coup la haute société à reconnaître sa situation exception-

nelle. Ha ! ha ! un compère d'une astuce consommée ! Je suis curieux de voir s'il réussira. Anne-Louise, qui avait suivi son exposé avec un intérêt visible, en savait assez. Pour ne pas éveiller de soupçons, elle dit simplement : — Je l'ai reconnu tout de suite ! Puis elle écouta avec une attention hypocrite sa tante Sophie parler de l'abbesse du couvent : combien cette pieuse âme était heureuse de consoler et de reconforter la malheureuse « fille du prisonnier ». Au moment de partir, elle laissa sa tante aller en avant avec le président, tandis qu'elle demeurait expressément en arrière avec l'abbé. Elle se trouvait dans un état de désarroi complet, ce dont son compagnon vigilant s'aperçut clairement. — Ce que vous venez d'entendre et de voir vous a mise dans un émoi compréhensible. Nous aurions mieux fait de rechercher un endroit plus tranquille et de vous épargner pareilles histoires ! dit-il, plein d'un vif ressentiment contre le vieux bavard. Elle répliqua : — Oh ! mais, du silence et de la tranquillité, j'en aurai bientôt à satiété. Vous ne pensez pas, monsieur l'abbé ? — La tranquillité de l'anéantissement en Dieu — le silence édifiant de la contemplation ! Je l'espère, ma chère enfant ! répondit-il sur un ton d'exhortation solennelle. — Mais si je n'en trouve pas la

force ? Si dans la solitude de ma cellule, j'allais être torturée davantage encore par le chagrin et les soucis, et en perdre finalement la raison ? N'avez-vous jamais pensé à cela ? — Elle la regarda à la dérobée, timide et troublé. — Que vous... ? Non vraiment, pareille éventualité... avec votre force d'esprit et d'âme, Anne-Louise... je crois que cela est tout à fait exclu. Par la prière, par la méditation et en vous absorbant dans la Parole de Dieu... — Oh ! épargnez-moi vos sermons ! Il y a longtemps que j'ai cessé de prier. Je ne le puis plus, je ne veux plus ! s'exclama-t-elle comme une possédée. — Epouvanté, il jeta les yeux autour de lui, mais il n'y avait là personne qui eût pu entendre ce blasphème. Ils s'avaient un chemin de traverses. — Vous voyez, vous voyez. C'est bien ce que je pensais, murmura-t-il profondément affecté. Je le sentais depuis longtemps. Exécration influence de votre séjour ici... fruit amer de votre orgueilleuse révolte contre l'insupportable volonté de Dieu ! Oh ! ma très chère enfant... moi-même je m'accuse. Je me suis laissé entraîner par vos sentiments de révolte. Il faut que vous le sachiez à présent, Anne-Louise : je voulais moi-même être le libérateur de votre père ! Pénétrer dans la Bastille comme confesseur, l'aider si possible à s'évader sous ma soutane.

Elle le regarda d'un air incrédule. — Vous avez voulu faire cela ? Eh bien... pourquoi n'avez-vous pas essayé... ? — Parce que vous m'avez devancé et que vous avez brouillé les cartes. Sans votre intervention — qui sait ! Le jour de votre expulsion, j'ai reçu l'autorisation de l'archevêque. Mais alors, quand j'ai vu ce qui vous menaçait et qui ne vous a été épargné que par miracle, oui, Dieu soit loué ! je me suis rendu compte que j'étais sur le point de commettre un péché grave. — Vous vouliez libérer un innocent, n'est-ce pas ? Et c'est cela que vous appelez un péché ? — Oui. Parce que pour le faire, il eût fallu employer la ruse et tromper l'autorité instituée par Dieu. J'ai regret de ma coupable intention. Tous les jours j'en demande pardon à Dieu. — Les yeux brillants de larmes, la jeune fille indignée se campa devant le prêtre contrit. — Maintenant, moi aussi je veux vous faire un aveu, Monsieur l'abbé. Pour cet acte, eût-il été couronné de succès ou non, je vous aurais aimé et vénéré de tout mon cœur, jusqu'à la mort ! Votre repentir — non, ce n'est pas là de la grandeur d'âme... il me paraît méprisable. — Il fut pris de vertige. Oh ! ciel ! la récompense à laquelle il aspirait depuis si longtemps et avec tant de ferveur... Elle se tenait devant lui dans toute sa ravissante beauté nouvelle-

ment épanouie, la sincérité dans le regard flamboyant, consciente de sa puissance, de sa personnalité incomparable, flattant son humble amour et le riant dans un même souffle. « Je l'ai perdue, perdue à jamais ! » Cette pensée le traversa, lui causant une douleur cuisante. Vaincu, il laissa retomber la tête. Elle eut pitié de sa souffrance muette. N'était-il pas malade, condamné à une mort précoce, peut-être déjà au bout de ses forces ?... Qu'elle eût aimé faire de lui le confident de ses nouveaux projets ! C'était impossible. Il avait déjà trop tourné au pieux martyr. Simulant la consternation, elle dit : — Oh ! malheur, voici que j'ai oublié mon fichu de dentelles sur le banc. Il a dû glisser de mes épaules. Je vous prie, allez voir. Je suivrai les autres pendant ce temps. — S'en alla, plein de reconnaissance pour le regard de pardon qu'elle lui jetait, mais elle le rappela tout de suite : — Ecoutez, cher ami, reprit-elle en rougissant, encore une chose dont je n'aurais peut-être plus l'occasion de vous parler ni demain ni plus tard. Je voudrais vous remercier de tout cœur pour tout et bien et tout le beau que vous avez essayé de m'inculquer avec tant de dévouement et de patience. Ce n'est peut-être pas tombé en mauvaise terre après tout. Puisse votre œuvre vous apporter la satisfaction méritée ! Vous êtes trop dur

T.2



**T.8 Pneus-neige Trakgrip**  
Les profils qui ont fait leurs preuves et notre réputation  
Dimensions livrables du stock:  
6.50 - 20 T.8  
7.00 - 20 T.2  
7.50 - 20 T.8  
9.00 - 20 T.8

**DUNLOP**  
MADE IN ENGLAND

DUNLOP S.A. GENEVE

Tous les mardis  
**Atriaux**  
Boudin frais  
Saucisse à rôtir  
porc et veau  
**Huttenlocher**  
Tél. 5 13 39

**Rabus**  
Opticien diplômé  
NEUCHÂTEL  
Sous l'Hôtel du Lac

**LUSTRERIE D'ART**  
FER FORGÉ CRISTAL  
CÉRAMIQUE  
BOIS D'ORÉ



**JEAN PERRIRAZ**  
ensemblier - tapissier  
décorateur  
HOPITAL 8, NEUCHÂTEL

*Mesdames*



Tous les jolis cadeaux pour **BÉBÉ** s'achètent chez **Savoie-Petitpierre** S.A.  
Spécialistes Rue du Seyon



**LINGERIE**  
de bonne qualité pour vos fillettes

**CHEMISES DE NUIT**

en belle flanelle coton unie avec petit col rond, plastron brodé

longueur	60	70	80	90	100	110 cm.
prix	10.80	11.80	12.80	14.50	15.80	17.50

**CHEMISES DE NUIT**

en flanelle pur coton uni, petit col rond et parement fantaisie

longueur	70	80	90	100	110	120 cm.
	11.50	12.80	14.25	15.50	16.80	18.90

**PYJAMAS POUR FILLETES**

en flanelle pur coton unie, col et parement imprimés

pour	2	4	6	8	10	12	14 ans
	13.50	14.90	16.50	18.-	19.50	21.-	22.50

**PANTALONS POUR FILLETES**

avec jambes et poignets, fond double, en «Interlock» pur coton

blanc gr.	30	35	40	45
	2.45	2.60	2.75	2.95

**CHEMISES POUR FILLETES**

façon américaine en «Interlock» pur coton blanc

longueur	50	55	60	65	70	75 cm.
	2.25	2.40	2.55	2.70	2.85	2.95

A notre rayon spécialisé

**« TOUT POUR L'ENFANT »**

vous trouverez ce qu'il vous faut pour vos enfants

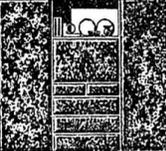
Au dehors, nous envoyons contre remboursement « franco tous frais » et si l'article ne convient pas, nous rendons l'argent.

Grands Magasins **SANS RIVAL** NEUCHÂTEL  
Maison d'ancienne renommée



**Radiateurs électriques**  
de tous types  
courant lumière et courant force  
depuis Fr. 26.25

**Elexa**  
C. HUMBERT PRINCE  
1, RUE LLE DUBLÉ NEUCHÂTEL



**Meubles combinés**  
dans toutes les grandeurs et dans tous les prix  
Très grand choix  
**Skrabal**  
PESEUX  
Demandez notre prospectus illustré  
Facilités de paiement

Un tableau que vous offrez est un témoin de votre amitié pour une vie  
Grand choix, bon marché  
**Loup, Aux Occasions**  
NEUCHÂTEL  
Dépôt à Saint-Blaise

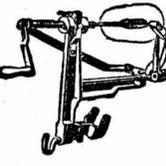
Baisse... sur notre vrate Lie de Neuchâtel 410... le litre Fr 5.50... Magasins Meier S. A., Ecluse, Peseux, etc.

Baisse... sur le fameux Cognac « Favraud »... Magasins Meier S. A., Ecluse, Peseux, etc.  
**BIEN RASÉ**  
SANS EAU SANS BLAIREAU  
**CRÈME À RASER**  
ROGER GALET



Pour embellir votre intérieur une pendule neuchâtoise **ZÉNITH**  
GRAND CHOIX EN ANCIENNES ÉGALEMENT  
**H. VUILLE**  
Place du Temple NEUCHÂTEL

**Ecriteaux de grand format**  
**Match au loto**  
en vente à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

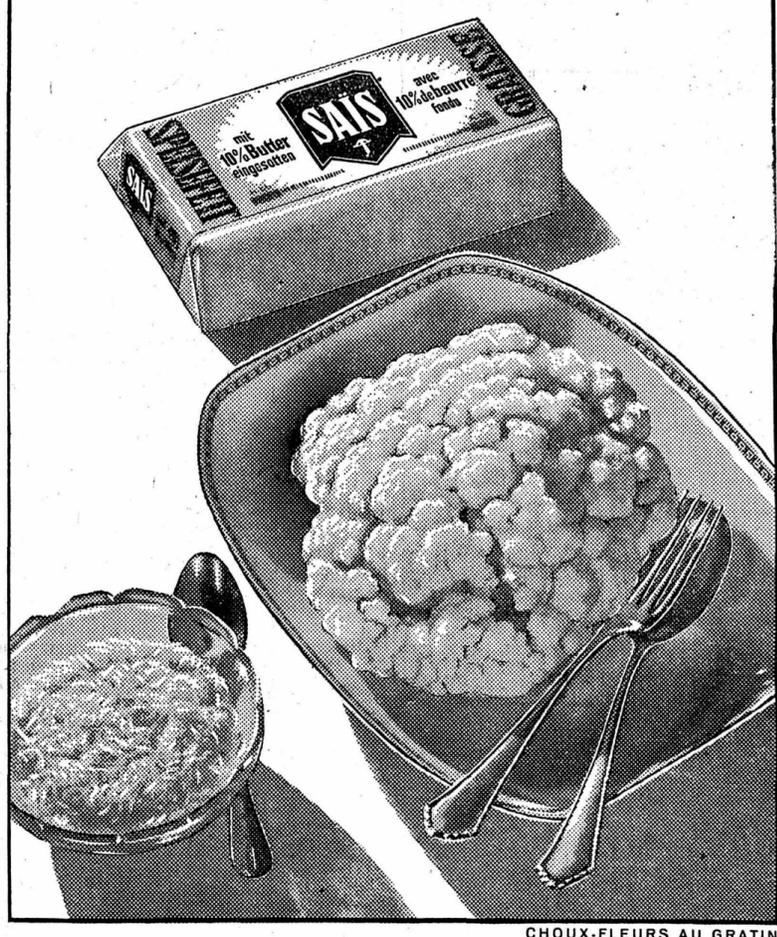


**Peleuse EXPRESS**  
rend service  
Fr. 19.50  
**Bailod S.**  
Neuchâtel

«Ford Prefect» 1946 conduite intérieure, 7 CV., noire, intérieur cuir vert, ayant très peu roulé, en parfait état, prix intéressant.  
Ecrire sous chiffres A. B. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

**MAGASINS MEIER S. A.**  
ECLUSE-PESEUX  
le fameux marc de Neuchâtel 410 pour faire la digestion... flacons de rhum, kirsch, gentiane.

**Ciné photo**  
Un appareil ciné comme un appareil pour la photographie restera toujours un cadeau merveilleux. Mais faites votre achat chez le spécialiste,  
**PHOTO ATTINGER**  
7, pl. Plaget-3, pl. Purry NEUCHÂTEL  
Tous renseignements sans engagement. Voyez nos vitrines.



**SAIS** avec 10% de beurre  
**CHOUX-FLEURS AU GRATIN**

Faire une bonne cuisine, c'est bien, la faire avec SAIS, c'est mieux!  
GRAISSE COMESTIBLE **SAIS** HUILE COMESTIBLE



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**  
maroquinier  
NEUCHÂTEL



« AMERICAN SUIT »

Pour les journées fraîches

Un ensemble indispensable en beau tricot PURE LAINE. Pullover longues manches avec encolure ronde ou carrée. Le gilet seul ou assorti, ravissants coloris mode

Pullover 19.75 Gilet 19.75

Vous trouverez à notre rayon de TRICOTAGES un choix splendide de

Jaquettes en tricot pure laine

toutes teintes, tailles 40 à 50 au choix . . . . . depuis 37.50 à 79.-

La Nouveauté SA AU LOUVRE NEUCHÂTEL



Restaurant du City

L'ORCHESTRE Marcel Dubois vous présente

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

- LUNDI : Soirée d'opéra, d'opérettes et mélodies célèbres
- MARDI : Soirée de demandes
- MERCREDI : Grand concert
- JEUDI : Devinettes musicales
- VENDREDI : Soirée viennoise
- SAMEDI : Eclairage de la salle aux chandelles
- DIMANCHE : Grand concert « Gala » avec solistes

UNE PERMANENTE A FROID

Salon de coiffure P. Buchlé

aux sachets à l'huile électrique avec fils ou sans fils

TERREAUX 2 TEL. 5 30 75

Viande de veau

- Rôti cuisseau ; filet avec rognon Fr. 5.90 le kg.
  - Côtelettes Fr. 5.60 le kg.
  - Ragoût Fr. 5.20 le kg.
  - Viande sans os Fr. 8.80 le kg.
  - Foie Fr. 9.- le kg.
  - Tête Fr. 5.- la pièce
- Boucherie Veuve MUGNIER Martigny-Bourg Tél. (026) 6 11 77

LA MACHINE A AFFRANCHIR HASLER F 88

VOUS OFFRE DE MULTIPLES AVANTAGES:

suppression des timbres-poste, timbrage à la machine des valeurs, plus de caisse de timbres, plus de timbres perdus ou gaspillés, impression du timbre dateur, impression de clichés-réclames, un contrôle sûr et permanent, répond à toutes les exigences et prévient toute possibilité d'erreur.



Vente et service pour le canton de Neuchâtel HENRI SPAETIG Jaquet-Droz 45 Tél. 2 22 41 LA CHAUX-DE-FONDS

Le coin du Bougnat :

La briquette de lignite «Union» «Sonne» ou Troll est économique et indispensable HAEFLIGER & KAESER S. A. COMBUSTIBLES Seyon 2 a - Neuchâtel - Tél. 5 24 26



Les premiers prix de notre belle lingerie

- Chemises de nuit jersey sole, dep 14.20
- Parures de soie unies ou imprimées 21.40
- Combinaisons jersey sole, nouvelles longueurs en tissus fantaisie, depuis 9.10
- Combinaisons taffetas avec volant 10.55
- Combinaisons taffetas avec volant 24.-
- Jupons de taffetas avec volant, dep. 12.-

UN IMMENSE CHOIX et DES PRIX !

Suyse-Prêtre NEUCHÂTEL



PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations G. CORDEY Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio Radio Melody L'Orchestre Flandres Neuchâtel Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil Se rend régulièrement dans votre région

Asphaltages Carrelages Revêtements Etanchéité de buanderies, terrasses, toits plats, etc. Dallages industriels CIMENT - LIGNEUX P. CASTIONI et Ch. DÜRRENMATT Pavés 14, NEUCHÂTEL, Roo 8, tél. 5 55 12

STOPPAGE artistique en tous genres de tous vêtements couverture de laine, jersey, tricot, tulle et filet Mme LEIBUNDGUT Seyon 8 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 43 78 Expéditions à l'étranger

Le menuisier MENUISERIE JAMES SYDLER travaux de bâtiments Tél. 5 41 68 ATELIER: Crêt-Taconnet 44. DOMICILE: Parcs 6 a

Tailleurie OBRECHT Rue du Seyon 5 bis - Tél. 5 22 40 La clinique du vêtement Stoppage d'art - Réparation de vêtements

Le serrurier SERRURERIE André ROMANG Atelier: Tertre - Tél. 5 33 59 Domicile: Parcs 57 - Tél. 5 33 97

Additions? Soustractions? c'est un jeu avec PRECISA Reymond NEUCHÂTEL Rue Saint-Honoré 9

GAGNEZ PLUS en travaillant chez vous à votre compte. Notice 22 20 ct. en timbres. Ne reçoit pas. Business, Pontaise 31, Lousanne.

Sous les auspices de la Paroisse réformée de Neuchâtel Le pasteur ELIE LAURIOL de Paris

parlera au Temple du bas, le vendredi 3 décembre, à 20 h. 15

« L'homme entre son porte-monnaie et son âme »

ENTRÉE LIBRE COLLECTE

REGARDS EN ARRIÈRE

L'amazone suisse: Regula Engel qui, en uniforme d'officier, se battait pour Bonaparte et eut 21 enfants

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Retrés à Paris, les Engel désirèrent faire baptiser les jumeaux nés en Egypte. La cérémonie eut lieu à la chapelle réformée de la rue Saint-Honoré en présence du premier consul Bonaparte, le parrain, et de sa femme Joséphine, la marraine. Dans ses mémoires, Regula rappelle avec émotion ce moment mémorable et les vivats de la foule parisienne amassée dans la rue. Florian Engel fut alors promu au grade de commandant du 4me régiment d'infanterie.

Mais Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon, avait à combattre les grandes puissances. Florian et Regula Engel furent à la bataille d'Austerlitz où Regula reçut, d'un cosaque russe, un coup de sabre à la tête, mais, quatre jours après, elle mettait au monde un garçon... Joseph Bonaparte, frère de Napoléon et roi de Naples, fut le parrain de l'enfant d'Austerlitz. Puis ce fut la campagne en Calabre, la campagne de Prusse, la campagne de Pologne. Regula et Florian Engel y étaient encore, y étaient toujours... Pendant la campagne d'Espagne, Conrad, le dixième enfant de Regula, un jeune lieutenant de 17 ans, fut martyrisé et tué par les guerilleros espagnols. Regula tomba malade de chagrin, mais elle suivit pourtant son mari en Autriche où, peu après la bataille de Wagram, elle mit au monde son vingtième enfant. Florian Engel fut récompensé de son héroïque conduite et devint colonel de son régiment.

A Paris, le colonel et sa femme possédaient un petit hôtel particulier, une maison de campagne près de la Malmaison, une autre à Saint-Cloud; ils recevaient chez eux des écrivains, des artistes. Bientôt, Regula eut le grand honneur de faire partie de la suite du maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, qui s'en allait chercher à Vienne l'archiduchesse Marie-Louise, la nouvelle épouse de Napoléon. Regula fut reçue en audience privée par l'empereur François, qui lui demanda si toutes les Suissesses étaient aussi braves qu'elle...

Six jours après la naissance du roi de Rome, fils de l'empereur, Regula mettait au monde son vingt et unième enfant, une fillette, qui fut nommée Marie-Louise. Regula avait tout juste cinquante ans. Mais la belle époque était passée et, en même temps que palissait l'étoile impériale, le destin des Engel allait ressembler à celui des personnages d'une tragédie antique. Le général Perrier, qui avait épousé Catherine, une fille de Regula et de Florian, tomba à la bataille de Leipzig. Entraînée dans la déroute des armées impériales, Regula vit mourir dans ses bras la petite Marie-Louise, âgée de trois ans.

Le calvaire de Regula Napoléon abdiqua et se rendit à l'île d'Elbe. Parmi ses compagnons, on comptait naturellement le colonel Engel et sa femme. Après dix mois de vie paisible à Porto-Ferrajo, Napoléon débarqua à Fréjus. Tandis

que son mari suivait l'empereur, Regula s'était embarquée pour Marseille avec la maréchale Bertrand. Les époux se rejoignirent à Paris. Puis ce fut Waterloo... Regula combattit désespérément avec son mari et ses fils.

Deux de ses fils tombèrent, puis ce fut le tour du mari bien-aimé... Regula fut très grièvement blessée et emmenée à l'hôpital de Bruxelles où les médecins découvrirent avec stupeur que cet officier blessé était une femme... « Laissez-moi mourir » suppliait Regula. Mais elle devait survivre encore trente-sept ans. Transportée à Paris à l'Hôtel-Dieu, Regula se remit lentement de ses effroyables blessures. Malade, pauvre — car les « bons » que l'empereur avait remis aux Engel ne furent pas honorés par le gouvernement de Louis XVIII — veuve, elle ne savait que devenir. Elle se rendit tout d'abord à Lyon auprès de sa fille Nanette qui avait épousé le colonel Prame, attaché au général Mouton.

Mais le général Mouton venait d'être fusillé par les royalistes et le pauvre Prame était en prison. Nanette mit au monde un enfant mort et mourut presque aussitôt. Accablée de douleur, Regula se dirigea sur le Havre et, avec l'aide de compatriotes suisses, s'embarqua pour New-York dans l'espoir de rejoindre un de ses fils qui avait suivi le roi Joseph Bonaparte aux Etats-Unis. Le roi Joseph fut très bon envers Regula, l'invita auprès de lui à se remettre des fatigues du voyage et lui apprit que son fils était parti à la Nouvelle-Orléans avec le fils du général Grouchy et d'autres généraux de Napoléon. Regula traversa tout le continent américain, arriva à la Nouvelle-Orléans et... trouva son fils Gaspard gravement malade de la fièvre jaune. Une semaine après l'arrivée de sa mère, on l'enterra...

A la recherche de ses enfants Regula s'embarqua pour Londres. Elle voulait demander au ministère anglais l'autorisation de se rendre à Sainte-Hélène où les deux jumeaux nés en Egypte avaient suivi leur impérial parrain en exil. Mais le gouvernement anglais repoussa dédaigneusement la demande de Regula et elle n'eut plus jamais de nouvelles de ses deux fils. Que faire? Regula se décida à partir à la recherche de sa fille Catherine, veuve du général Perrier tombé à Leipzig. Elle pensait la trouver dans la suite de Marie-Louise, ex-impératrice devenue duchesse de Parme.

Regula traversa la Belgique, la France, arriva à Turin, puis à Parme. Elle ne fut pas reçue par Marie-Louise qui lui fit remettre de l'argent en lui apprenant que la générale Perrier avait quitté son service pour entrer à celui de Caroline Murat, la sœur de l'empereur. Regula partit à la recherche de son dernier espoir et visita en vain les principales villes de l'Italie. A Livourne, on lui dit que Caroline Murat devait se trouver à Prague. Regula renonça

alors à cette vaine poursuite et décida de regagner la Suisse et sa ville natale: Zurich. Elle y fut d'abord bien accueillie et c'est alors qu'elle écrivit ses mémoires. Mais ses ressources furent bientôt épuisées et on lui conseilla de se rendre à Paris pour mendier un subsidie.

Au ministère de la guerre, on lui prodigua beaucoup de bonnes paroles, mais on lui refusa tout secours. Désespérée, elle revint à Zurich qui, cette fois, l'accueillit froidement. Les Zuricois lui dirent: « Pourquoi n'êtes-vous pas restée à Paris? » ou « Allez dans la commune d'origine de votre mari » (il s'agissait en l'occurrence d'un village perdu des Grisons, Langwies). Le soir de Sylvestre 1824, la pauvre femme — elle avait alors 63 ans — quitta Zurich n'ayant pour tout bagage qu'un parapluie et une bourse vide. Elle erra dans le nord-est de la Suisse. A Lucerne, elle trouva enfin asile chez un ecclésiastique charitable qui l'hébergea plusieurs années. Elle dicta à un secrétaire bénévole la suite de ses mémoires... le passé prestigieux se levait devant les yeux fatigués de Regula Engel: « J'étais riche, je voyais autour de moi le cercle heureux de mes enfants, mon mari bien-aimé, colonel de l'armée impériale. Je m'essayais à la table des grands, des rois et des princes... Et maintenant... »

Une fin douloureuse

Enfin, elle put retourner à Zurich, elle y vécut pauvrement chez d'honnêtes ouvriers, dans les étroites rues de la vieille ville. En décembre 1844, elle reçut une grosse enveloppe cachetée; la lettre officielle portait que « Madame la colonelle Engel, veuve, âgée de 84 ans et presque aveugle, serait admise par charité à l'hôpital, pour 4 batz par jour ».

En 1851, Napoléon III lui fit parvenir la somme de 200 francs, dérisoire somme à celle dont le mari et sept fils étaient tombés pour la France... Le 25 juin 1853, Regula Engel mourut à l'âge de 92 ans. Telle fut la fin douloureuse de celle que l'on nomma « l'amazone suisse ».

Anne-Marie ROBERT.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 25. Burri, Odette-Alice, fille de Numa-Edgar, agriculteur, aux Ponts-de-Martel, et de Jeanne-Alice née Bercl. Guilloz, Michel-Bernard, fils de Charles-Auguste, agriculteur, à Fraz, commune de Bas-Vully; Schafelitz, Pierre, fils d'Ernest-Siegfried, commis, à Neuchâtel, et de Jeanne-Marie née Vidon; Hüssli, Françoise, fille de Jean-Robert, gendarme, à Neuchâtel, et d'Odette-Antoinette née Martin. 26. Obris, Lucien, fils d'Emil, manœuvre, à Neuchâtel, et de Gilberte-Marie née von Allmen.

PROMESSES DE MARIAGE. — 26. Berthoud, Charles-Jean-Louis, secrétaire de légation, et Gatt, Joséphine-Catherine-Carmela, de nationalité britannique, tous deux à Ankara (Turquie); Bernasconi, De-fino, maçon, à Neuchâtel, et Conconi, Carolina-Domenica, à Caslano. MARIAGES CÉLÈBRES. — 27. Gueissaz, Maurice-Evald, ingénieur agronome, à Neuchâtel, et Andersson, Ulia, de nationalité suédoise, à Stockholm; Schläpfer, Marc-Paul, vitrier, à Neuchâtel, et Buri, Georgette-Julia, à Saint-Lmier.

DÉCÈS. — 26. Evard, Vital, né en 1872, ouvrier de fabrique, à Chézard-Saint-Martin, époux de Marie née Monnier; Aegerter née Nikles, Emma, née en 1876, épouse d'Aegerter Ernest-Elle, maître boulanger, à Neuchâtel. 27. Jeanneret-Grosjean née Favre, Lina, née en 1890, épouse de Jeanneret-Grosjean, Paul, maçon, à Cudrefin.

CCAP Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Comment allez-vous le faire savoir à vos parents et à vos amis?

Il n'est pas coutume, chez nous, d'annoncer ses fiançailles ou son mariage par la voie du journal. Cet événement, on le fait connaître en envoyant à ses parents, à ses amis et à ses connaissances

un délicat faire-part composé avec goût dans un style classique et couché sur un papier de choix par l'Imprimerie Centrale 6, rue du Concert, Neuchâtel qui dispose d'une riche collection de modèles.

En marge de la lutte contre la traite des blanches

L'homme aux deux mille fiancées échappera-t-il à la justice?

Étonnée par la stupéfiante prolifération des gangsters de tout calibre, la police italienne est sur les dents. Son dernier « exploit » le prouve avec surabondance: la sûreté de Gènes recevait un câble qui allait lui permettre d'arrêter à bord même du paquebot « Anna », en partance pour l'Amérique du sud, « l'homme aux deux mille fiancées ».

Selon la police du grand port, dit « France-Soir », cet homme, Francesco Pace, de nationalité brésilienne, s'appretait à exporter d'Europe dans son pays deux mille femmes de toutes qualités dont il déclarait qu'elles étaient ses « fiancées ». Pace venait d'achever en Europe un voyage de grand tourisme. A Paris, Londres, Bruxelles, Rome, Milan, Florence, Madrid, il descendait dans les plus luxueux hôtels, publiant des annonces sur les journaux réclamant « une âme sœur ».

La police chargée de la lutte contre la traite des blanches, intriguée par ces conquêtes foudroyantes et s'apercevant que Pace envisageait

d'emporter en Amérique son harem colossal, demanda à la police italienne de l'arrêter.

Dans les trente malles de Pace, qui voyageait décidément à la manière des nababs indiens, on a saisi les deux mille photographies des deux mille fiancées — deux mille quatorze, exactement !

Mais la police ne put faire la preuve que le voyageur allait effectivement procéder à ce transfert massif et intéressé. — Que voulez-vous, a déclaré le don Juan brésilien — qui est âgé de quarante ans — j'aime la compagnie féminine. Quant aux petites annonces, il s'agit, affirma-t-il, de ma stratégie personnelle en amour.

Et bien que la police de Gènes le tienne pour l'un des recruteurs du « gang » monstre de traite des blanches, dont on a signalé il y a quelques jours l'existence et que les polices du monde entier sont en train de démasquer, elle a dû relâcher l'homme aux deux mille fiancées !

# OUVERTURE

## DE MAGASINS EN DÉCEMBRE

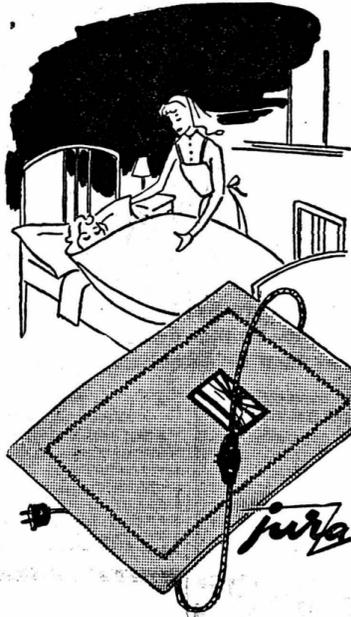
Tous les jours ouvrables et veilles de fêtes du

**Lundi matin au samedi soir**

**HORAIRE 8 à 12<sup>15</sup> et 13<sup>15</sup> à 19 h.**

**DIMANCHES 12 et 19 décembre**  
ouverts de 14 à 18 h.

**P. K. Z.** (Burger Kehl & Cie S. A.)  
**A. FREY** (Faubourg du Lac 2)  
**AUX ARMOURINS S. A.** (Temple-Neuf)  
**AU SANS RIVAL** (Rue Saint-Honoré)  
**AUX 2 PASSAGES S. A.** (Temple-Neuf)  
**à NEUCHÂTEL**



**S**ŒUR Anne, grâce au coussin chauffant «Jura», apporte à tous ses malades soulagement et guérison rapide. Elle sait qu'il peut être utilisé en toute sécurité et qu'il est facile à régler. (En vente chez tous les électriciens. Regardez les vitrines et comparez s. v. p.)

### SEANCE DE SIGNATURE

Nous avons le plaisir d'informer le public neuchâtelois que

**Madame Dorette Berthoud**  
signera son dernier roman  
**VERS LE SILENCE**

mercredi 1er décembre de 16 à 18 h.

à la librairie  
**DELACHAUX & NIESTLÉ**

Ce roman captivant, qui a pour cadre notre pays, a suscité dans la presse un intéressant débat entre la création artistique et la foi chrétienne.

Chacun voudra donc posséder cet ouvrage dans sa bibliothèque ou l'offrir pour Noël avec une dédicace de l'auteur.

**Librairie Delachaux & Niestlé**  
4, rue de l'Hôpital

A vendre pour cause de santé

**café-restaurant**  
belle situation terrasse avec vue sur le lac. Convientrait pour chef de cuisine. Adresser offres écrites à A. B. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

Un cadeau de NOEL



**Hermès 2000**  
la portative de bureau avec tabulateur  
Un cadeau pour la vie  
**Fr. 441.- + ica**  
**A. BOSS - Neuchâtel**  
Faubourg du Lac 11



Où trouver des saucissons et saucisses au foie pur porc ? et de goût parfait ? à l'Armailli HOPITAL 10

**Belle maculature**  
au bureau du journal

PENSEZ à réserver vos

# CADEAUX

POUR LES FÊTES

Vous trouverez un choix superbe à tous les rayons en articles de qualité, à des prix intéressants

**Savoie-Petitpierre S.A.**  
Spécialistes NEUCHÂTEL Rue du Seyon



### 22 assurés de la « Vita »

en moyenne se font examiner préventivement chaque jour ouvrable à nos frais.

Ainsi, dans l'espace d'une année seulement, environ 6500 assurés font usage de leur droit à une consultation médicale périodique. Ce faisant, ils ont amélioré leurs perspectives de longévité. Nous avons constaté, en effet, que les décès sont moins élevés parmi les assurés consultant périodiquement un médecin que parmi ceux n'ayant pas utilisé le bon qui leur est adressé dans ce but.

Toute personne assurée en cas de décès pour 8000 francs au moins bénéficie des avantages étendus de notre Service de santé, à savoir :

1. Une allocation unique, jusqu'à concurrence de 300 francs, pour les frais d'une opération d'importance vitale (libre choix du médecin).
  2. Une consultation médicale périodique tous les deux ans (libre choix du médecin).
  3. Le service régulier du « Guide-Vita », publication trimestrielle traitant de questions d'hygiène.
- S'assurer à la « Vita », c'est confier non seulement son avoir mais encore sa vie et sa santé en de bonnes mains.

« VITA »

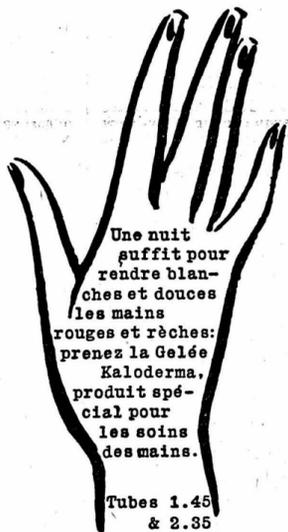
Compagnie d'assurances sur la vie à Zurich

Agence générale de Neuchâtel : Blaise Junier  
18, rue de l'Hôpital - Tél. 5 19 22

**Patins vissés**  
à soulers bruns (dame), No 37-38, à vendre, bon état. - Tél. 6 63 02.



**Vuillomenet**  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
livre et installe rapidement



Une nuit suffit pour rendre blanches et douces les mains rouges et rêches: prenez la Gelée Kaloderma, produit spécial pour les soins des mains.

Tubes 1.45 & 2.35

**Mandarines** — sans pépins, dites «Clémentines» —  
— Fr. 1,05 le ½ kg.

**Zimmermann S.A.**

**Raviolis frais**  
extra et très charnus.  
Fr. 1.30 les 100 gr.  
**L'ARMAILLI**  
HOPITAL 10

A vendre machine à coudre à pied, «Helvétia», en bon état. S'adresser: Four-talés 6, rez-de-chaussée, à droite, après 19 heures.

**Apprenez à conduire rapidement**

Expérience et nombreuses références  
**au garage**  
**Patthey & fils**  
MANEGE 1 NEUCHÂTEL

**Marius Chesi**  
Temple-Neuf 18  
Tous les jours  
**AIGUISAGE DE PATINS**  
Tél. 5 33 66

### PNEUS à NEIGE

Pour acheter un pneu de qualité. Etre bien renseigné. Avoir un montage soigné. Des prix avantageux.

Adressez-vous au spécialiste  
**Maison de pneus**  
**NOBS FILS NEUCHÂTEL**  
Téléphone 5 23 30 SAARS 14



**ENSEIGNES de tous genres**  
chez



**Armée du Salut**  
Ecluse 20  
Mercredi 1er décembre à 20 h.

**Grande réunion publique**  
présidée par

**LES COMMISSAIRES ALLEMAND**  
chefs de l'Armée du Salut en Suisse et 30 officiers de la division du Jura  
Bienvenue du nouveau secrétaire en chef Lt-colonel et Mme Erik Wickberg et du nouveau chef de la division du Jura  
**La major Marguerite Jenny**  
Deux belles heures auxquelles chacun est cordialement invité



Pour manger chaud nos **Réchauds de table** rendent bien service

**Baillod S.A.**

**Radio «Deso»**  
et pendule style unique, à vendre. Tél. 5 66 97.

### Ford V8

conduite intérieure, en parfait état et en ordre de marche, à vendre à un prix très intéressant. Excellente occasion. Adresser offres écrites à J. D. 987 au bureau de la Feuille d'avis.

**GRAVURES**  
Je viens de recevoir un grand choix de gravures Girardet, de la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, etc., livres anciens Aux Occasions, A. Loup, Neuchâtel, dépôt à Saint-Blaise.

A vendre une machine à café électrique (cinq litres), plus eau chaude pour thé. Mme W. Wyss, rue J.-J. Lallemand 7.

**Chanteurs Chanteuses Instrumentistes Comiques**  
inscrivez-vous, tentez votre chance  
**aux Tréteaux d'amateurs du 4 décembre**  
présentés par Francis BERNIER de Radio-Lausanne  
**LE PUBLIC SERA JUGE**  
Les lauréats seront récompensés  
Inscriptions au magasin de musique JEANNERET, Seyon 28. Délai: 2 décembre

**Université de Neuchâtel**

Mercredi 1er décembre à 20 h. 30 à l'Aula  
**Troisième conférence universitaire**  
**L'élaboration du nouveau droit international de la Croix-Rouge (Conventions de Genève)**  
par M. Claude DuPasquier professeur à la Faculté de Droit  
ENTRÉE LIBRE

**OCCASIONS... BEAUX CHOIX POUR CADEAUX**  
A LA  
**GALERIE ORLAC**  
ORANGERIE 8  
Tél. 5 44 29 LUNDI FERMÉ

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers  
**l'Imprimerie Centrale**  
Bue du Concert 6  
vous donnera toute satisfaction

**PRÊTS**  
● Discrète  
● Rapides  
● Formalités simplifiées  
● Conditions avantageuses  
**Courvoisier & Cie**  
Banquiers - Neuchâtel

**THIEL**  
maître teinturier  
**5 17 51**

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER...  
**RAMSEYER**  
Tout pour le bureau  
Tél. 5 12 79

**Ferblanterie Appareillage F. Gross & Fils**  
Installations sanitaires  
COQ-D'INDE 24  
Tél. 5 20 56

**Boucherie-Charcuterie R. MARGOT**  
5 14 56  
Service à domicile tous les jours excepté le lundi et le vendredi; les commandes doivent être données la VEILLE ou le matin jusqu'à 7 h. 30

**ÉLECTRICITÉ Piffaretti**  
Neuchâtel  
**5 26 48**  
INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN DIPLOMÉ  
Rue Saint-Maurice 11

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise  
**L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel**  
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE REGION

**VUILLEMIN & CIE**  
ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT successeur de VUILLEMIN Frères  
Bureau: rue J.-J. Lallemand 1 Tél. 5 23 77 NEUCHÂTEL  
Tullis - Ardolles - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

**Menuiserie Charpenterie DECOPPET FRÈRES**  
EVOLE 49  
Neuchâtel  
Tél. 5 12 67



**M. BORNAND**  
Nouvelle adresse: Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

**SERRURERIE CARL DONNER**  
Tous travaux de serrurerie et réparations  
Bellevaux 8  
**5 31 23**  
Volets à rouleaux, sangle, corde

**Maison CIGHELIO**  
WILLIAM BOURQUIN  
**HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE** Tél. 5 22 93  
procédé à sec. Vente de papiers calque et héliographiques

**VITRERIE DU SEYON**  
ENCADREMENTS  
successeur de J.-B. Elettra  
**Tél. 5 48 01**  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

**PARQUETS en tous genres PONÇAGE vieux et neuf**  
**PARQUETS S. A.** Tél. 5 12 67 Evole 49  
**Pompes funèbres** POTEAUX 3 NEUCHÂTEL  
Cercueils - Incinérations - Transports - Corbillard automobile Maison fondée en 1885

**MAISON GILBERT, tél. 5 18 95**

LA VIE NATIONALE

UNE SAGE MESURE

Le fisc et les réserves obligatoires

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Selon un récent communiqué officiel, la commission du Conseil national chargée de donner un avis sur les arrêtés que le gouvernement se propose de prendre en vertu des pouvoirs extraordinaires, a examiné, la semaine dernière, un projet concernant le traitement des stocks obligatoires en matière d'impôt pour la défense nationale.

Cette élégante formule, digne d'une anthologie du français fédéral, mérite un brin d'exégèse et de commentaire car elle tend à désigner une mesure intéressante et sage.

Nous l'avons dit et nous le répétons, bien avant que M. Duttweiler, sous l'influence d'une impulsion mystique, ait voulu faire son petit saint Gottlieb-des-deux-cailloux, le Conseil fédéral, en particulier le département de l'économie publique, a dressé des plans pour assurer au pays les réserves dont il aurait besoin en cas de complications internationales.

Nos dirigeants toutefois n'ont pas voulu donner à la Confédération un véritable monopole des importations. Il aurait fallu, pour cela, remonter tout l'appareil d'exécution et de contrôle qu'on venait justement de supprimer, en d'autres termes augmenter le nombre des fonctionnaires, les charges des pouvoirs publics, les dépenses de la Confédération au moment précis où, de toute part, administrés et contribuables réclament des allègements.

Par l'entremise de son délégué M. Zippel, l'autorité exécutive a préféré demander l'appui et la collaboration de l'économie privée, de différentes associations, des entreprises les plus importantes. Et, sans trop de peine, on s'est mis d'accord. Des contrats ont été passés entre la Confédération et les dites entreprises qui s'engagent à constituer des réserves de matières premières ou de denrées alimentaires. Elles assument donc une obligation et un risque — celui, par exemple, d'une dépréciation. Elles ont droit à une certaine compensation. D'ailleurs, il ne pourrait y avoir de contrat sans un engagement de l'une et de l'autre partie, aurait dit autrefois M. de La Palice qui n'était pourtant pas docteur. La contrepartie offerte par la Confédération apparaît d'abord sous la forme de crédits ouverts par la Banque nationale, puis de facilités accordées par le fisc fédéral.

Il tombe sous le sens qu'on n'encouragerait guère l'économie privée à faire des placements longtemps improductifs et même sujets à pertes si le Bernerhof prétendait encore prélever sa part, comme sur un élément ordinaire de la fortune. On compte soumettre ces réserves à un traitement spécial et ce n'est que justice. C'est pour fixer les détails de ces facilités que le département des finances, d'entente avec le département de l'économie publique a préparé un arrêté sur lequel la commission du Conseil national a donné un avis favorable.

Le Conseil fédéral ne tardera donc pas à promulguer des dispositions bien faites pour favoriser une politique de prévoyance sans, pour autant, faire de nouveau peser sur l'économie la lourde tutelle de l'Etat. Il est heureux aussi que l'on admette, en haut lieu, le principe de l'exonération fiscale de certaines réserves. Si on l'avait appliqué plus tôt, on aurait peut-être épargné au pays les inconvénients et les difficultés qui résulteraient tôt ou tard des « investissements industriels » excessifs considérés comme refuge contre une fiscalité tout aussi excessive.

G. P.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'épilogue d'une grève déclenchée par la C.G.T. communiste

Tous les mineurs français ont repris le travail

Le problème de l'équilibre des salaires et des prix n'en est pas pour autant résolu. En plus de ce souci, le gouvernement doit se préoccuper de l'établissement du budget

PARIS, 30. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Après 56 jours de résistance, les derniers mineurs qui obéissaient encore aux injonctions de la C.G.T. ont repris le travail. Ainsi s'achève une grève qui a causé à l'économie française de graves dommages et imposé de lourds sacrifices aux travailleurs.

La lutte pourtant n'est pas terminée et ne pourra l'être que le jour où le gouvernement aura résolu le problème de l'équilibre des salaires et des prix, cause première de l'agitation sociale et du mécontentement populaire.

Or, ce problème demeure entier et l'on ne perçoit pas bien ce que le gouvernement a entrepris pour le résoudre. En plus de ce lourd souci, qui ne cesse de l'obséder, M. Queuille a, pour le préoccuper dans le mois de décembre, l'établissement du budget et la refonte du régime fiscal.

La mise sur pied du budget de 1949...

Le budget qui, l'an dernier, atteignait 1000 milliards, s'éleva cette année à 1200 milliards, sinon davantage, sans faire entrer en ligne de compte les crédits nécessaires au plan de rééquipement et de reconstruction. C'est assez dire que, si réforme fiscale il y a, cette réforme n'apportera nul allègement pour les contribuables, l'addition de 1949 étant sensiblement supérieure à celle de 1948. Certains se sont créés des illusions à ce sujet : elles n'auront pas été de longue durée.

Obtenir le vote d'un budget aussi volumineux, où les économies n'entrent en ligne de compte que pour une part infime, et dont la préparation n'est pas encore achevée, mettre sur pied un projet de loi renversant le système fiscal actuellement en vigueur, en l'espace de quelques mois, alors que les études y afférentes ne sont pas achevées, c'est véritablement un tour de force particulièrement difficile que l'on exige du parlement.

Celui-ci, dont le rôle essentiel est l'examen et le vote du budget, aura-t-il le temps, même en s'élevant matin et soir, d'accomplir cette tâche délicate avec tout le soin désirable ?

Les textes ne seront prêts qu'à la fin de la semaine. Ils doivent être discutés par les commissions compétentes avant d'être adoptés en séance publique, par l'Assemblée d'abord, par le Conseil de la République ensuite.

... celui de 1948 sera-t-il renouvelé ?

Aussi, est-il déjà question de procéder comme l'an passé, c'est-à-dire de renouveler le budget de 1948, en adoptant en bloc les différents chapitres et en se réservant de discuter en détail dans les mois à venir. On adjointrait à la loi des finances un article relatif à la réforme fiscale qui serait de même débattue ultérieurement.

L'été seul fait que la réalisation du plan Marshall soit en jeu va inciter le parti communiste à tout mettre en œuvre pour y faire obstacle. On peut être assuré de l'obstruction plus systématique, non seulement à l'Assemblée, mais au Conseil de la République, où, en renforçant l'opposition gouvernementale, les communistes peuvent, sinon empêcher le vote du budget, du moins le retarder.

Cette opposition qui, dans la seconde Chambre, est constituée principalement par le R.P.F., pourrait causer quelques surprises.

Economies budgétaires

PARIS, 30 (A.F.P.). — A l'issue du conseil de cabinet qui s'est tenu lundi après-midi sous la présidence de M. Queuille, on annonce que diverses décisions, entrant dans le cadre des économies budgétaires décidées par le gouvernement et touchant notamment la suppression d'un certain nombre de directions, ont été prises.

Le portefeuille du gouvernement a précisé lundi soir à ce sujet que le chiffre actuel des directions supprimées avoisinait la trentaine. Il a souligné que ce résultat était assez considérable étant donné qu'il n'y a que 154 directions au total. Il a également indiqué que 6 directions supprimées relèvent du ministère de la défense nationale.

Enfin, le porte-parole annonce qu'un décret portant suppression d'emplois dans les services extérieurs du ministère des affaires étrangères avait été adopté, mais qu'il restait quelques détails à mettre au point.

Les dockers se remettent aussi à l'ouvrage

PARIS, 30 (A.F.P.). — Une nette tendance à la reprise du travail est enregistrée lundi soir dans les ports. A Dunkerque notamment, les dockers, au cours d'une assemblée générale, ont décidé de reprendre le travail mardi. A Cherbourg, les dockers ont décidé de porter leur travail à la durée normale, c'est-à-dire à 16 heures en deux équipes de 8 heures.

Enfin, le déchargement du charbon a été repris lundi matin dans le port de Marseille par plus de 2700 dockers. Par contre, aucune modification n'a été enregistrée dans le conflit des inscrits maritimes.

Le parti social-démocrate l'emporte aux élections communales en Basse-Saxe

HANOVRE, 29 (A.F.P.). — Voici les résultats définitifs, quoique non encore officiels, des élections communales et cantonales qui se sont déroulées dimanche en Basse-Saxe :

Parti social-démocrate, 3.071.982 voix, soit 39,6 % de voix contre 43,3 % en 1947 (élections de la Diète). Parti chrétien démocratique : 1.885.422 voix, soit 24,3 % contre 19,9 % en 1947. Deutsche Partei (parti d'extrême-droite) : 1.478.984 voix, soit 19,1 % contre 17,9 % en 1947. Freie demokratische Partei (parti libéral) : 727.310 voix, soit 9,4 % contre 8,3 % en 1947. Parti communiste : 233.891 voix, soit 3 % contre 5,7 % en 1947. Zentrum (parti du centre) : 274.06 voix, soit 3,5 % contre 4,1 % en 1947. Indépendants : 27.357 voix, soit 0,4 % contre 1 % en 1947. Parti radical socialiste : 17.698 voix, soit 0,2 %.

Une société fait saisir le plus grand cuirassé de la flotte italienne

LA SPEZIA, 28. — Le plus grand cuirassé de l'Italie, le « Vittorio-Veneto », de 35.000 tonnes, a été saisi par un gréviste de la marine de guerre italienne, la société de construction navale « Italia » de Livourne comme garantie d'une dette de plusieurs millions de lires.

EN GRECE, l'état de M. Sophoulis s'est encore amélioré. Selon les médecins qui le soignent tout danger immédiat est écarté.

Le général Zervas, ancien ministre de l'ordre public a été victime d'une crise cardiaque, lundi matin. Son état de santé est très grave.

On confirme que 600 condamnés à mort, détenus dans les prisons de l'île Egine, font depuis le 16 novembre la grève de la faim dans l'espoir d'alerter l'opinion mondiale.

Cherry et Chester fument des CHAMPION... la nouvelle cigarette Virginia, Mélange Navy Cut. Avec ou sans bout-filtre 90 cts.

L'Etat juif franchit une nouvelle étape

Israël demande officiellement son admission à l'O.N.U.

PARIS, 29 (A.F.P.). — Le gouvernement d'Israël a demandé officiellement son admission au sein des Nations Unies conformément à l'article 4 de la charte.

Le débat sur la Palestine

PALAIS DE CHAILLOT, 29 (A.F.P.). — Les délégations britannique et américaine à la commission politique des Nations Unies s'opposent au projet de résolution soviétique demandant le retrait de Palestine de toutes les troupes et personnel militaire étrangers, c'est-à-dire des armées régulières des pays arabes voisins.

M. Tsarapkin, délégué de l'U.R.S.S.

Victoire des démo-chrétiens aux élections régionales du Trentin-Haut-Adige

TRENTE, 29 (A.F.P.). — Des élections régionales se sont déroulées dimanche dans la province du Trentin-Haut-Adige. Elles ont donné pour la ville de Trente les résultats définitifs suivants :

Démocratie chrétienne : 210 voix. Parti socialiste italien : 3185. Union socialiste (socialistes dissidents) : 2693. Parti du peuple : 3108. Parti communiste italien : 2396. Ligue nationale autnautonomiste : 1647. Parti libéral italien : 909. Indépendants autonomistes : 821. Parti républicain italien : 481.

Avant les élections berlinoises

Le maréchal Sokolovski proteste auprès des Alliés occidentaux

BERLIN, 29 (A.F.P.). — Voici, d'après le bureau d'information soviétique, le texte d'une lettre que le maréchal Sokolovski a adressée aux trois commandants en chef occidentaux, à propos des prochaines élections :

Le commandant soviétique est obligé d'attirer votre attention sur les actes dangereux qui sont commis dans les secteurs occidentaux de Berlin pour désorganiser et diviser l'administration allemande.

Ces actes jouissent de l'appui des commandants des secteurs occidentaux.

Comme vous le savez, les autorités militaires soviétiques ont insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de maintenir l'unité de Berlin, capitale de l'Allemagne, et sur la nécessité d'organiser des élections unitaires démocratiques dans tout Berlin. On n'a pas tenu compte de ces propositions, au lieu d'élections démocratiques pour tout Berlin on a organisé pour le 5 décembre, dans les secteurs occidentaux de Berlin, des élections communales séparées.

Les élections séparées du 5 décembre dans les secteurs occidentaux ont pour but d'éliminer les organismes de l'administration unitaire de la ville, et de créer une municipalité séparée dans les secteurs occidentaux afin que les autorités militaires de l'ouest puissent y agir sans contrôle et à leur bon plaisir, en encourageant l'activité des éléments antidémocratiques et ouvertement réactionnaires de la ville.

Communiqués

Armée du Salut

Tous ceux qui ont entendu le beau concert donné ce dimanche à plusieurs reprises sur la nécessité de maintenir l'unité de Stockholm 7 se souviennent du brigadier Wickberg qui l'accompagnait et dirigea le programme. Promu lieutenant-colonel, cet officier vient d'être nommé secrétaire en chef de l'œuvre en Suisse et, comme tel, aura sa réunion de bienvenue à Neuchâtel mercredi 1er décembre. Dans cette même réunion, la major Jenny, bien connue en notre ville où elle dirigea le poste d'évangélisation il y a quelques quinze ans, sera présentée comme nouveau chef de la division du Jura.

Conférence universitaire

La convention internationale dite de Genève, qui sauvegarde sur le champ de bataille les blessés et le personnel sanitaire, et la convention qui garantit aux prisonniers de guerre un traitement humain, sont en voie de révision. En outre, un projet de convention nouvelle destinée à protéger les civils en temps de guerre est soumis aux gouvernements. Il y a là un droit en devenir dont l'importance pour les peuples est énorme et dont la réalisation pose des problèmes aussi vastes qu'actuels. M. Claude DuPasquier, professeur à la faculté de droit, en exposera les grandes lignes et cherchera à en déterminer les tendances.

Politique de l'aide

Il existe une aide qui est avant tout essentiellement humaine. Une aide qui comble les fossés creusés entre les régions, les opinions politiques et les frontières.

Tel est l'esprit dans lequel le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a entrepris ses diverses tâches et ses actions de secours. Telle est notre « politique de l'aide ».

Des enfants souffrent encore des conséquences de la guerre et vivent dans des milieux que nous avons peine à imaginer ; beaucoup ont un urgent besoin de trouver dans une famille compréhensive une atmosphère de détente et d'amour.

Conférence Gautheret

Jeuu prochain à l'Aula de l'université, sera donnée une captivante conférence du professeur Gautheret, sur la culture des tissus végétaux et le cancer végétal. Nul mieux que lui ne peut parler d'un domaine qu'il a puissamment contribué à défricher.

Aussi espérons-nous qu'un nombreux public viendra manifester son intérêt à un savant français dont la réputation dépasse déjà beaucoup les frontières de son pays.

a déclaré que la présence des troupes en question sur le territoire de Palestine attribué par le plan de partage à l'Etat juif et à l'Etat arabe, constituerait un obstacle presque insurmontable au règlement du problème et à l'exécution de toute décision que l'Assemblée pourrait prendre.

A Tokio où la tension s'accroît

L'ex-premier ministre Tojo attend l'heure de son exécution

TOKIO, 30 (Reuter). — L'ancien premier ministre japonais Hideki Tojo et les six autres criminels de guerre nippons condamnés à mort vont sans doute être exécutés dans quelques heures.

Comme la tension s'accroît, les rues principales conduisant à la prison de Sugamo où les condamnés sont détenus, sont gardées par de forts détachements de la police militaire armée. Le prétre bouddhiste qui assiste Tojo et les autres condamnés n'a pas quitté la prison à l'heure habituelle.

Deux condamnés interjetent appel

WASHINGTON, 30 (A.F.P.). — Le général Kenji Doihara et l'ancien premier ministre japonais Hirohito ont fait appel devant la Cour suprême des Etats-Unis, afin de faire annuler leur condamnation à mort par le tribunal international de Tokio.

Emissions radiophoniques

Mardi SOTTENS et télediffusion : 7.10, réville-matin. 7.15, inform. 7.20, premiers propos et concert matinal. 11 h., de Beromünster, émission commune. 12.15, vedettes du micro. 12.45, l'heure. 12.46, inform. 13 h., le bonjour de Jack Rollan. 13.10, on danse à Londres... 13.30, compositeurs suisses. 13.50, Archibald Douglas, ballade de Lzwe. 16.29, l'heure. 16.30, émission commune, thé-dansant. 16.50, violon et piano. 17.15, deux œuvres de musique ancienne. 17.30, cinémagazine. 18 h., dans le monde méconnu des bêtes. 18.15, quelques expériences chirurgicales aux Etats-Unis. 18.25, danse rituelle du feu de M. de Falla. 18.30, Schmidt, soprano. 18.30, E. Teimany au violon. 18.30, de Genève, musique légère. 20 h., deuxième concert d'abonnement. 22.05, sonate en la majeur d'Ariosti. 22.15, peut-être un mot, peut-être un chant. 22.40, suite française.

BEROMUNSTER et télediffusion : 7.05, matinée avec Jos. Szigetti. 11 h., de Monteceneri, émission commune. 12.15, Lothar Löffler joue. 12.40, concert par le R. O. 13.15, les grands solistes. 13.45, disques. 14 h., les mélodies A.B.C. 16 h., quelques extraits d'opéras. 16.30, de Sottens, concert. 18 h., chants de C. Engler par Lily Schmidt, soprano. 18.30, E. Teimany au violon. 18.30, de Genève, musique légère. 20 h., deuxième concert d'abonnement. 22.05, sonate en la majeur d'Ariosti. 22.15, peut-être un mot, peut-être un chant. 22.40, suite française.

AVIS TARDIFS

Pour cause de deuil, le garage de Prébarreau sera fermé mercredi 1er décembre

THÉÂTRE

5me spectacle de l'abonnement GALAS KARSENTY « L'ARCHIPEL LENOIR » Ce soir, à 20 h. 30, série A Demain mercredi, série B Location « AU MÊNESTREL » Le guichet se ferme à 18 heures précises

Patinoire Ce soir 20 h. 30

Féerie viennoise

présentée par vingt-sept virtuoses du patinage artistique

Pour le match de championnat de dimanche prochain Arosa-Young Sprinters

la location est ouverte dès aujourd'hui, chez Delnon-Sports, pour les souscripteurs de parts de la Société coopérative de la patinoire et dès demain pour le public.

BEAU-RIVAGE Alberigo Marini

vous présente ce soir Le monde en musique et en chansons

Une fuite d'eau au lac de la Gruyère

On s'est aperçu, il y a quelques temps, de la perte d'une quantité d'eau assez importante dans le lac de la Gruyère. Des infiltrations se produisant soit dans la terre meuble, soit dans le sable, ou encore dans des failles de la roche.

Des ingénieurs des Entreprises électriques fribourgeoises et des spécialistes de Berne observent attentivement ce phénomène. On connaît exactement l'endroit où l'eau arrive dans le lit asséché de la Sarine, en amont du village de Corpataux, après avoir traversé les terrains bordant la rive gauche. Mais il reste à trouver l'endroit des infiltrations, qu'on situe approximativement près de Fonten-ogoz. Lorsque les eaux du lac descendent, on pourra vérifier la bouche d'arrivée près de Corpataux et quand l'eau arrêtera de couler, on saura à quel niveau se trouve l'infiltration, qu'il sera alors possible de colmater.

Dans tous les cas, le barrage de Rosens a fait ses preuves et sa capacité de retenue des eaux est complètement assurée.

\* Vendredi dernier, la police de Genève arrêta pour abus de confiance s'élevant à 154.000 fr., un jeune éditeur genevois. Or, la mère de celui-ci vient d'être écrouée à son tour pour complicité d'escroquerie. Elle aurait encouragé l'une des victimes de son fils à lui remettre plusieurs dizaines de milliers de francs, en lui faisant comprendre que ce dernier en ferait une excellente affaire.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Etat Neuchâtel 2 1/2, Etat Neuchâtel 3 1/2, etc.

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS, 26 nov., 29 nov., 3% O.F.P. diff, 102.50%, 102.40%, etc.

ACTIONS

Table with columns: Union banques suisses, Crédit suisse, Société banque suisse, etc.

Billets de banque étrangers

Cours du 29 novembre 1948, Acheteur, Vendeur, Francs français, Dollars, etc.

L'affaire des faux affidavits au Grand Conseil zuricois...

ZURICH, 29. — Répondant lundi à une interpellation socialiste, le conseiller d'Etat Meier, directeur de la Justice, a déclaré qu'en 1942 des plaintes pénales avaient été portées dans le canton contre des falsificateurs d'affidavits. L'enquête a établi que le trafic s'était élevé à 2,7 millions de francs et que 38 personnes étaient impliquées dans l'affaire — 18 seulement domiciliées dans le canton de Zurich — qui leur avait rapporté un bénéfice de 660 mille francs.

Le procès sera terminé prochainement. Le porte-parole du gouvernement a précisé qu'aucun fonctionnaire cantonal, aucun notaire ou avocat, ni aucun directeur de banque n'étaient impliqués dans cette affaire, les prévenus étant uniquement des hommes d'affaires peu en vue et quelques employés de banque.

... et au Grand Conseil vaudois

LAUSANNE, 29. — Au cours de la séance de lundi, au Grand Conseil vaudois, M. Paul Martin, chef du département des finances, a répondu à une interpellation posée sur les forfaits d'impôts qui auraient été consentis à des étrangers, et sur les faux affidavits.

L'Office suisse de compensation, en aucun moment, n'a formulé la moindre observation aux autorités fiscales vaudoises. C'est en complet accord avec cet office et l'administration fédérale des contributions que les attestations fiscales demandées ont été délivrées aux contribuables soumis à l'impôt global.

Lenquête ouverte par M. Caprez, juge d'instruction « ad hoc » dans l'affaire des faux affidavits et de certificats de domicile de complaisance a mis en cause plusieurs fonctionnaires de l'administration fiscale vaudoise. M. Nerfin a profité de l'occasion pour déclarer que le personnel du département des finances ne s'était jamais laissé corrompre et a fait preuve, en toutes circonstances, d'une intégrité absolue.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, L'Archeipel Lenoir. Patinoire : 20 h. 30, Féerie viennoise sur glace. CINEMAS Studio : 20 h. 15, La chartreuse de Parme. Apollo : 20 h. 30, Le chanteur inconnu. Palace : 20 h. 30, Les amoureux sont seuls au monde. Rex : 20 h. 30, Ne le criez pas sur les toits.

DUBO DUBON DUBONNET Toujours aussi bon!

STUDIO DU FILM QUI FAIT FUREUR La chartreuse de Parme Soirées à 20 h. 15 précises - Tél. 5 30 00 - Jeudi, matinée à 15 h.

Autour du monde en quelques lignes

AUX ETATS-UNIS malgré la pluie et la neige, l'activité a repris dans les ports de l'Atlantique. A New-York, les débardeurs déploient une grande activité pour rattraper les retards provoqués par 18 jours de grève.

Le président Truman a l'intention de nommer Mme Roosevelt ambassadrice des Etats-Unis en France, confirme l'éditorialiste américain Drew Pearson, qui ajoute que celle-ci aurait refusé jusqu'ici d'une part pour des raisons de santé et d'autre part, parce que son désir est de rester aux Etats-Unis où elle estime pouvoir jouer le rôle extrêmement utile de cimenter les éléments libéraux du parti démocrate.

EN FRANCE, conformément aux instructions du secrétaire d'Etat au ravitaillement, le préfet du Puy-du-Dôme vient d'ordonner le retrait de la carte d'acheteur à 256 marchands de bestiaux résidant dans le Puy-de-Dôme. Cette mesure est basée sur « l'insuffisance d'activité professionnelle » des intéressés, d'après leurs propres déclarations sur le chiffre d'affaires.

Certains journaux révèlent que M. Georges Bidault un des membres dirigeants du M.R.P. aurait pris contact avec le général de Gaulle. Il aurait été question d'un rapprochement avec les Républicains populaires sur la base d'un accord prévoyant l'adhésion du M.R.P. à l'idée de la dissolution, précédée d'une réforme électorale majoritaire.

EN CHINE, les troupes gouvernementales ont reçu l'ordre d'abandonner Souchéou, principale base de ravitaillement de ces forces au nord de Nankin, dans la bataille engagée pour la défense de cette ville.

EN TCHÉCOSLOVAQUIE, la sécurité nationale d'Ostrava a procédé à l'arrestation d'un groupe terroriste comprenant 30 personnes qui avaient, annonce-t-on samedi, préparé en septembre dernier un attentat contre M. Zapotocky, premier ministre.

THO-RADIA POUDRE EXTRA-FINE Adhérente et Mate

# LOTÉRIE ROMANDE

UN GROS LOT DE FR. 50' 000



2 gagnants par pochette

TIRAGE: 18 DECEMBRE

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002



### Le traitement externe des refroidissements ménage l'estomac et les intestins

Chaque maman sait combien ce point est important, en particulier pour les enfants, mais aussi pour les personnes âgées ou gravement malades. C'est pourquoi on emploie aujourd'hui si souvent le baume Libérol pour combattre les refroidissements. Pendant la nuit, ses substances résolutive et désinfectante traversent la peau, pénètrent dans la circulation du sang et arrivent ainsi par le chemin le plus court au foyer de l'inflammation, où elles déploient pleinement leur effet salutaire.

L'application du baume Libérol est simple et agréable:



En cas de rhume, toux, catarrhe bronchique: Enduire copieusement le pectoral et le dos de baume Libérol, bien masser et recouvrir d'un linge préalablement chauffé. Laisser agir pendant la nuit.



Mais le baume Libérol a encore d'autres vertus: En cas de rhumatisme, goutte, sciatique, lumbago, il réchauffe et calme les douleurs. Bien frictionner les parties endolories avec du baume Libérol, recouvrir d'un linge chaud et laisser agir pendant la nuit.



En cas d'engelures, appliquer délicatement le baume Libérol et panser avec précaution. Il stimule la circulation du sang, ce qui amène une guérison rapide.

C'est grâce à son application simple et agréable et à ses multiples vertus que le baume Libérol a aujourd'hui sa place dans tant de pharmacies de ménage!



Le petit tube, fr. 2.50; le grand tube, fr. 4.-  
En vente dans toutes les pharmacies  
Un produit de Galactina & Biomalt S.A., Belp



L'hiver offre aussi beaucoup de joie!

Ils sont heureux! Oubliés le brouillard et le froid. Une chaleur agréable se répand dans toute la maison... grâce à l'huile de chauffage Esso.

Vous aussi, faites remplir votre citerne!



Signe de qualité

Symbole de service

**Bally VASANO** vous protège mieux! Deux magnifiques BALLY-VASANO qui vous permettront d'affronter l'hiver sans crainte!

"VARIA" spécialement destinée à la dame active, cette forme est une merveille de confort. En boxcaif souple chaudement doublé, semelle de caoutchouc, très belle qualité. 71.50

"CAMPER" un sportif Vasano, chaudement doublé, semelle caoutchouc Clipper. 74.50

Ces prix s'entendent net

Chaussures Populaires Bally

RUE DU SEYON NEUCHÂTEL

**hug**  
Pour la Musique

PIANOS - RADIOS - DISQUES ET INSTRUMENTS

**HUG & Co** Neuchâtel

au Corset d'or  
ROSE-GUYOT  
RUE DES ÉPANCHEURS 2 - NEUCHÂTEL

**Le Gant**  
MARQUE DÉPOSÉE

Un conseil d'élégance! La jolie robe de style que vous porterez cet hiver exigera de vous: finesse de la taille, correction du buste, galbe des hanches. Il faut, Madame, une ceinture ou un corset.

« Le Gant »

VENTE EXCLUSIVE  
5% Timbres S.E.N. & J.

Nouvel horaire

au service de notre clientèle

NOUS LIVRONS PAR CAMION FRANCO DOMICILE

Pour vous servir toujours mieux

CHAQUE	LA COTE JUSQU'A YVERDON - SAINTE-CROIX Concise - Corcelles - Grandson
LUNDI ET JEUDI	VAL-DE-TRAVERS JUSQU'AUX VERRIÈRES Rochefort - Noiraigue - Travers - Couvet - Môtiers - Boveresse - Fleurier - Buttès - Saint-Sulpice - Les Bayards
MARDI ET VENDREDI	VAL-DE-RUZ JUSQU'A SAVAGNIER Vilars - Fontaine - Boudevilliers - Les Geneveys-sur-Coffrane - Montmolin
MERCREDI	LAC DE BIENNE - LIGNIÈRES Thielle - Cornaux - Cressier - Le Landeron - Nods
MERCREDI	LE VULLY - LAC DE MORAT Cudrefin - Champmartin - Chabrey - Montmagny - Constantine - Mur - Lugnorre - Môtier - Praz - Nant - Sugiez

GRANDS MAGASINS  
**AUX Armourins**  
NEUCHÂTEL

**PETRO**  
Brûleur à mazout  
de provenance américaine

45 ans d'expérience

Installé en Suisse depuis 1933  
Economique par atomisation tubulaire  
Petroleum Heat and Power Co. Stamford U.S.A.

DEVIS ET INSTALLATION PAR LE SPECIALISTE  
Tél. 5 31 25 **J. GROUX** Neuchâtel

Toutes installations et réparations électriques

**Perrot & Cie**

Saint-Honoré 5 - Tél. 5 18 36  
NEUCHÂTEL

Un pain délicieux...  
**SCHULZ**, boulanger  
CHAVANNES 16

POURQUOI TOUSSER?  
quand il est si facile de guérir et de se préserver avec les pastilles et strops en vente chez

**Perrin**  
PRODUIT PHARMACEUTIQUE  
PLACE PURRY-NEUCHÂTEL

VIN FIN DU CHILI  
12° - 4 ans

**Santa Rita**

**Bœuf haché AVANTAGEUX**  
BOUCHERIE  
**R. MARGOT**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### La République sans bras ni glaive

La République (de la place Piaget) vient de perdre son bras droit et son glaive, lequel était du reste en alliage d'aluminium, ce qui nous paraît — soit dit en passant — fort désobligeant pour le symbole de la souveraineté neuchâteloise.

L'attente de samedi est sans excuse, comme l'était, il y a quelques années, la tentative presque réussie de barbouiller de noir une des figures. En effet, si le monument de 1898 — œuvre de deux sculpteurs non neuchâtelois tombés dans l'oubli — n'est plus guère aujourd'hui que le témoin d'une époque au goût malheureux, cela ne saurait justifier le geste de nos iconoclastes.

Néanmoins, le fait est là : le monument de la République est mutilé et, à moins d'une prothèse marmonnée qui l'achèverait, on ne le réparera pas.

Alors ? Alors, il reste ce qui avait été le souhait de tant de Neuchâtelois : saisir l'occasion du Centenaire pour remplacer le monument, comme on aurait dû le remplacer officiellement les chevrons dont la population pavait les rues. Mais rien n'est perdu : nous sommes encore en 1948. Il reste assez de temps pour prendre une décision et même si l'on débordait sur 1949, eh bien cela ne gênerait personne. Tous ceux qui ont vu l'œuvre de Quéloz au Locle ne doutent pas que, mieux inspirés qu'au Cinquantenaire, les Neuchâtelois du Centenaire trouveront dans leur génie propre les éléments qui permettront de magnifier de manière durable l'événement que nous venons longuement de commémorer.

MEMO.

#### Informations statistiques concernant l'année 1947

A fin octobre, nous indiquons le bulletin d'informations statistiques de la ville de Neuchâtel. La population de la ville s'élevait à 28.008 habitants, en augmentation de 790 sur octobre 1947. Les naissances du mois (29) ont dépassé de 4 les décès (25). Les arrivées (516) dépassent de 79 les départs, constituant l'essentiel de l'augmentation mensuelle. Pendant octobre, il a été contracté 26 mariages.

La consommation du gaz, qui était tombée à 2845 milliers de mètres cubes en 1945, est montée en 1947 à 3819 milliers de mètres cubes, dépassant de 119 milliers de mètres cubes la consommation de 1946. Ces sommes comprennent, outre la ville, les localités suburbaines desservies par notre usine à gaz. Neuchâtel a consommé 2916 milliers de mètres cubes, Saint-Blaise 129, Hauterive 58, Marin 14, Auvenerin 93, Colombier, Bôle et Cortaillod, ensemble 609 milliers de mètres cubes. Le nombre des abonnés (9770) est à peu près le même qu'en 1946.

On a distribué à Neuchâtel, par habitant et par année, 107,4 mètres cubes en 1947, contre 112,9 mètres cubes en 1946. Le nombre des cuisinières électriques, qui n'était que de 409 en 1941, a passé à 1690 en 1947. Pendant la même période, les chauffe-eau ont passé de 1452 à 2597.

L'énergie électrique produite par les usines du Chanet, de Combe-Garot et de Champ-Bougin s'élevait en 1947 à 21.001 milliers de kwh (19.322 en 1946); l'énergie achetée à 15.943 milliers de kwh. (2164 en 1946).

Tandis que la fréquentation des salles de lecture de la bibliothèque a légèrement diminué, le nombre des volumes prêtés à domicile par le Service des lectures récréatives continue de s'accroître. Il était de 28.352 en 1947.

En 1947, il a été consulté à la salle de lecture, 8587 ouvrages (9193 en 1945). La Bibliothèque s'est enrichie de 3093 nouveaux volumes, de 544 brochures, 449 rapports et 2 manuscrits.

La bibliothèque Pestalozzi (pour enfants) a prêté, de son côté, environ 7000 volumes en 1947. Elle a acquis environ 300 volumes au cours de l'année, ce qui porte le total de ses ouvrages à 1500.

Quelques enfants organisèrent eux-mêmes, avec l'aide de la bibliothèque, une exposition d'objets fabriqués par eux et leurs camarades : travaux à l'aiguille, sur cuir, sur bois, objets en carton, moulages en terre, etc. Ces objets, mis en vente, rapportèrent une modeste somme destinée à l'achat de quelques nouveaux livres.

**Naissances**  
Monsieur et Madame Edgar RUSCONI et leur petit Michel ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille et sœur

**Monique-Teresa**  
Neuchâtel, le 29 novembre 1948  
Maternité. Mail 18.

Monsieur et Madame Henri MARON, leur fils Jean-François, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Pierre-Philippe**  
29 novembre 1948  
Clinique du Crêt - Bachelin 10  
Neuchâtel

Mireille et Ellane SCHAFÉITEL ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur tout petit frère

**Pierre**  
Favargy 34, le 25 novembre 1948

Madame et Monsieur William JEANMONOD-VUILLE ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

**Isabelle-Claudine**  
le 28 novembre 1948  
Meuniers 6, Peseux Maternité

## AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

### L'épilogue de l'affaire Berg-L'«Express»

Lundi après-midi, le tribunal de police de Neuchâtel, siégeant sous la présidence de M. Jean Béguelin, a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Armand Berg, photographe à la Chaux-de-Fonds, contre «L'Express», représenté par son rédacteur en chef, M. Daniel Bonhôte.

Le jugement, fortement motivé, comprend 16 pages dont la lecture dura près d'une demi-heure. Voici un résumé de ce document qui est destiné à faire jurisprudence en matière de droit de la presse.

Le tribunal constate qu'au printemps 1947, les époux Berg ont divorcé à l'amiable. Mais, comme il arrive encore malheureusement trop souvent de nos jours, les conjoints s'étaient entendus pour tromper le tribunal en faisant de nombreux griefs qu'ils avaient l'un contre l'autre, et qui, en ce qui concerne le mari, seraient certainement faux pour justifier une interdiction de mariage. En corrélation avec le jugement de divorce, une convention sur le droit de visite fut signée, laquelle prévoyait des visites par échange. Or, il a été établi que le plaignant avait, très tôt après le divorce, renoncé à user de ce droit parce que les enfants qui lui étaient confiés étaient battus lorsqu'ils rendaient visite à leur mère.

En juillet de cette année, sur demande de Mme Jacot, mère de l'ex-Mme Berg, l'Office des mineurs décida d'intervenir et demanda à M. Berg une autorisation écrite d'agir en son nom. On connaît la suite des faits.

M. Berg a fait remettre à l'institutrice d'un de ses enfants les photographies qu'il avait fait prendre dans le logement de son ex-femme, et ceci sans faire de réserve sur leur emploi. De même, il a autorisé son employé à les montrer à ses parents. Enfin, une photographie a également été communiquée pour publication au rédacteur d'un journal chaux-de-fonnier sur la demande de celui-ci.

Le 4 août, «L'Express» publiait un billet de son correspondant des Montagnes, billet dont le président lit le début et le passage incriminé. C'est sur les trois points suivants que M. Berg s'estime diffamé :

1. « Il ne se serait pas préoccupé suffisamment tôt du sort de ses enfants. »
2. « Il serait venu offrir des mois après des photographies de l'écurie où ses enfants vivaient à tout le monde. »
3. « Il aurait agi plus par vengeance que par amour paternel. »

#### Concert et message de l'Avent au temple des Valangines

On nous écrit : Un auditoire d'une densité exceptionnelle s'était réuni dimanche soir au temple des Valangines. On était curieux de connaître l'atmosphère de ce nouveau concert d'orgue et de chœur. La musique, on était heureux de s'y recueillir une heure.

La soirée fut présidée par le pasteur Méan qui lut quelques textes bibliques relatifs à l'Avent puis le cœur d'Église de la Neuveville, sous la direction de Mme Perret-Wyss, chanta des œuvres de Bach, Mozart, Berlioz, Franck. Nous avons été émerveillés et émus à jalousie par la puissance et la précision de ce chœur paroissial; les différentes voix étaient bien équilibrées, ce qui est rare dans nos chœurs où l'élément masculin fait souvent défaut; il était très agréable de constater d'un ténor comme M. Flückiger qui a chanté un solo de Saint-Saëns, les voix d'hommes sont bien représentées. Sans doute que la valeur de ce chœur réside en grande partie dans les qualités d'animatrice de Mme Perret-Wyss dont nous avons pu apprécier le tempérament musical dans deux soli dont celui de Mozart nous a particulièrement frappé.

Il ne faut pas oublier non plus le concours de M. Paul Druey, violoniste bien connu en notre ville qui, dans une suite de Bach difficile et austère, nous a révélé sa sensibilité mais aussi ses qualités de virtuose. L'orgue était tenu par M. Ducommun, dont l'éloge est plus à faire. Le concert était organisé au profit d'un fonds des orgues et c'est pourquoi nous étions curieux de connaître la sonorité de l'instrument qui est actuellement aux Valangines, orgues électriques créées en Amérique sans tuyaux ni soufflerie et dont les registres graves et le plein jeu nous semblent moins heureux pourtant que dans les orgues ordinaires.

#### Un irascible individu

Dimanche soir, la police locale a dressé rapport contre un individu qui avait attaqué un passant à la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville.

Au cours de la rix, l'agresseur fut blessé. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il fut conduit au poste.

#### Arrestation d'un voleur de vélo

La semaine dernière, un étudiant de l'École de commerce déposait une plainte, son vélo ayant été volé près du cinéma du Théâtre.

Par un heureux hasard, la police biennoise a arrêté un individu, F.G., Tessino, 19 ans, domicilié à Neuchâtel, qui s'appropriait à vendre la machine volée le jour précédent.

#### Quand Neuchâtel se met à la cuisine japonaise

La Société cantonale des cafetiers et restaurateurs neuchâtelois, présidée, de temps à autre, on le sait à l'organisation de cours professionnels qui se donnent à l'École hôtelière, dont l'actif directeur est M. Montandon. Croiraient-ils que hier, dans le cadre de ces cours, il a été effectué pour la première fois à Neuchâtel, et peut-être en Suisse, à une démonstration... de cuisine japonaise ? Un de nos compatriotes, M. Weil qui, vingt années durant dirigea l'hôtel Palace de Yokohama, et qui, avant de revenir en Suisse, fut un des agents de liaison les plus actifs entre la Croix-Rouge et les autorités d'occupation du général Mac Arthur, fit procéder par les élèves de la dite école à la confection du plat national nippon, dit Sukiyaki, lequel fut accompagné d'autres mets tout aussi exotiques. Il n'y a pas de doute que par là les secrets de cette étonnante cuisine que les initiés ont particulièrement goûtée ! Il fallait voir les invités manier... leurs baguettes pour avaler un morceau de bambou, d'algues de mer et quelques grains de riz !

Au nom des cafetiers et restaurateurs, M. R. Schweizer dit la satisfaction que causait à cette société ce genre de démonstration. Et au nom du Conseil communal, M. Humbert-Droz tint à féliciter l'Association et l'École hôtelière de leur originale initiative !

Pour sa défense, le prévenu invoque l'exception de vérité. Il doit donc prouver que ses allégations étaient fondées. Le tribunal considère en droit que depuis l'entrée en vigueur du C.P.S., la presse ne jouit plus des privilèges que lui octroyait l'art. 55 de la constitution fédérale. Le Tribunal fédéral n'admet plus qu'un journaliste puisse se disculper en prouvant sa bonne foi. Il doit établir la véracité de ses allégations accusatrices, sauf s'il fait amende honorable, ce qu'en l'espèce le prévenu a refusé de faire. Il est dès lors sans importance que l'accusé soit de bonne foi (ce dont le juge est absolument certain), et il doit prouver ce qu'il avance.

Sur les deux premiers points, le prévenu a pu faire la preuve de ses allégations. D'une part, c'est avec raison que «L'Express» a relevé que le plaignant avait eu un certain nombre de faits de ses enfants. Aucun reproche ne peut être adressé à l'Office des mineurs mis en cause par le plaignant, qui est moins bien placé que personne pour le critiquer. D'autre part, il est constant que le plaignant a montré des photographies à tout le monde, puisqu'il était parfaitement d'accord avec la publication de l'une d'entre elles dans un journal. Cela suffit à emporter la conviction du juge.

En ce qui concerne le troisième point, il est patent que le plaignant n'a pas fait œuvre d'amour paternel. De l'avis de témoins compétents, s'il n'est pas établi que la publication d'une photographie pouvait nuire aux enfants, il est en revanche certain qu'elle ne pouvait leur être d'aucune utilité. Il est possible en outre qu'il ait agi par vengeance : ce serait là une attitude assez conforme aux faiblesses du cœur humain. Toutefois, pour que l'exception de vérité soit retenue, il ne suffit pas que cette attitude du plaignant ait été plausible. Il faut encore qu'il n'ait pas eu d'autres motifs d'agir. Or, ce que la défense n'est pas parvenue à prouver, l'exception de vérité ne peut donc être retenue sur ce point : le commentaire final de la phrase incriminée était donc superflu.

Le tribunal condamne le rédacteur en chef de «L'Express» à une amende de 5 fr., soit le huitième de la peine requise par le procureur.

Considérant aussi que les frais sont disproportionnés avec la gravité de la faute, il n'en est mis que la moitié (soit 54 fr. 95) à la charge du prévenu.

#### Accidents de la circulation devant le tribunal de police

Les accidents de la circulation sont devenus malheureusement si fréquents depuis un certain temps que le tribunal de police est obligé d'avoir recours pour juger les délinquants à des audiences supplémentaires. C'est ainsi que hier matin, sous la présidence de M. Bertrand Houriet, le tribunal condamnait à cinq jours d'arrêt et à 10 fr. d'amende le motocycliste J. M. qui provoqua le 16 octobre aux Cassards un léger accident. L'inculpé avait bu sans excès la veille de l'accident; le lendemain, il recommença à conduire sans excès; il n'en resta pas moins encore une prise de sang a révélé une certaine teneur d'alcool.

Le second cas notable est celui de l'automobiliste Ch. d'un village voisin qui renversa dans la nuit, il y a quelque temps, à l'Ecluse, un garçon boulangier se rendant à son travail. Le couple qui avait pris la fuite a reconnu les faits; il a été condamné à vingt jours de prison avec sursis et à une amende de 50 francs.

#### Le trafic dans la boucle a été interrompu hier soir

Le trafic, dans la boucle, a été arrêté hier soir, dès 20 h. 40, pour permettre aux ouvriers de la voie de la Compagnie des tramways de bétonner les nouveaux rails posés à la rue des Epaveurs. Signalons à ce propos que le gravier et l'eau utilisés pour faire le ciment ont dû être chauffés, la température étant voisine de zéro degré. Cette nuit, des sœurs ont procédé au renforcement des rails usés formant la courbe qui précède l'entrée dans la rue des Epaveurs.

Une nouvelle aiguille sera placée à cet endroit une de ces prochaines nuits. Elle est actuellement entreposée près de la statue de David de Pury.

#### AUX MONTAGNES

##### On patine sur le lac des Taillères

Les nuits froides s'étant maintenues, la couche de glace sur le lac des Taillères s'est épaissie et de nombreux patineurs ont pu se livrer, dimanche, à leurs ébats sur un miroir magnifique; une quarantaine d'automobiles avaient amené, dimanche après-midi, des fervents du patin aux abords du petit lac «si-bérien».

La patinoire de Fleurier est également gelée.

#### LES BRENETS

##### A la pouponnière

Le comité cantonal de la Pouponnière neuchâteloise avait organisé, hier après-midi, une visite de l'institution pour les amis de la maison. La buanderie moderne — et si nécessaire — fit l'admiration de tous. Le président du comité cantonal prononça quelques mots et une excellente collation fut offerte.

Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

#### VIGNOBLE

#### AUVERNIER

##### Deux arrestations

La police cantonale a arrêté hier deux jeunes apprentis, âgés de 18 ans, qui ont avoué avoir commis trois cambriolages, dont un au Grand-Verger, la semaine dernière et les deux autres à la pointe de l'Aréuse, au mois d'octobre.

D'autre part, ces délinquants sont les auteurs de vols commis à Auvenerin au début du mois. Ils ont été écroués dans les prisons de Boudry et leur dossier a été remis entre les mains du juge d'instruction.

Rédacteur responsable : R. Braichet  
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

## «Jean-Louis» revit à Saint-Blaise pour la troisième fois

En aura-t-il fait revivre des scènes du passé, le Centenaire ! Après le festival de la Chaux-de-Fonds, «Dom Brice, le tonneur sans auréole», de Dombrosson, «Neuchâtel-Suisse», de Colombier, voici que le charmant village de Saint-Blaise prouve à son tour sa vitalité en donnant «Jean-Louis», en fait, que cette pièce est une adaptation scénique de Paul Banderet, d'après le fameux roman d'Auguste Bachelin, écrit aux environs de 1880. Celle-ci fut créée en 1903 et rejouée en 1909. Rappelons que A. Bachelin n'en avait autorisée l'adaptation qu'à condition qu'aucune des scènes principales ne soit omise, ce qui n'a pas empêché la représentation dura jusqu'à deux heures du matin ! De nos jours, nous sommes plus pressés et à minuit et demi les deux amoureux enfin réunis se penchaient sur un berceau...

L'histoire se passe dans les années 1840-1850, à Saint-Blaise, ce village qui n'est «ni gai ni triste, ni meilleur ni pire que tant d'autres».

Depuis qu'ils étaient ensemble sur les bancs de l'école, Jean-Louis et Louise s'aiment. Ils s'aiment d'un amour si profond que ni les préjugés, ni les «tracasseries» qu'on leur fait, ni la malédiction de la Justicière Prince, mère du garçon, n'arrivent à les séparer. Cette femme orgueilleuse ne peut accepter que son fils Jean-Louis pense à «marrir» Louise, cette «Tisot» sans le sou. Elle met une fierté mal placée et indémodable à empêcher cette union et ce faisant elle empoisonne la vie de toute sa famille, la sienne propre, ainsi que celle de Louise et de sa mère. La Justicière et sa sœur Sophie font tout pour séparer les amoureux; elles agissent tant et si bien que Jean-Louis n'en pouvant plus s'empare pour trois ans comme soldat de Sa Majesté le roi de Prusse. Mais après quelques mois de séjour à Berlin, il déserte et revient au pays; il passe la frontière le jour où la République est proclamée, ce qui le rend libre de reprendre sa vie à Saint-Blaise sans être inquiété par la justice militaire prussienne. Mais, comme la Justicière lui refuse encore et toujours l'autorisation de prendre Louise pour femme, il s'en va au canton de Vaud et

décide de partir en Australie. Le justicier, pour une fois, fait acte d'autorité, demande la main de Louise pour Jean-Louis et la nocce se fait enfin. Mais la Justicière meurt sans avoir fait un geste d'amitié envers sa belle-fille.

Pendant les quatre heures et demie que durait le drame, il est naturel qu'on ait remarqué quelques gaucheries habituelles aux amateurs, mais l'ensemble était honorable.

Le justicier (M. Jean Bernasconi) était très à l'aise dans son rôle de campagnard aisé, se laissant en général mener par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties. Les rôles les plus ingrats à tenir étaient ceux de la mère (Mlle Mathilde Droz) et du fils. La mère, antipathique dans son intranquillité, et Jean-Louis (Alexandre Aeschlimann) d'une soumission à la volonté maternelle qui n'est pas sans gêner par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties. Les rôles les plus ingrats à tenir étaient ceux de la mère (Mlle Mathilde Droz) et du fils. La mère, antipathique dans son intranquillité, et Jean-Louis (Alexandre Aeschlimann) d'une soumission à la volonté maternelle qui n'est pas sans gêner par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties.

Quelques scènes ont été très bonnes: colorée et vivante celle de l'engagement, poignante celle où le fils supplie sa mère de ne pas le laisser se faire; plus intraitable, et tragique celle où le justicier croit que son fils s'est noyé.

Nous avons entendu la remarque que les décors auraient pu être plus variés. Pour notre part, nous n'avons rien à y redire. Il fallait se rendre aux exigences de la scène et de la pièce elle-même demandant toujours discrétion et sensibilité. La simplicité de l'intérieur des Tisot était relevé admirablement par la clarté chaude de la boiserie. Quant aux costumes, ils étaient parfaits.

Félicitons tous ceux qui mirent la main à la pâte pour l'édification de cette œuvre. Que de plaisir nous avons vu dans les yeux des personnes âgées ! Et pour ce qui est de la jeune génération, il n'est pas mauvais qu'elle apprenne quelque chose de la vie de famille il y a cent ans. Gageons qu'elle en appréhendera d'autant plus celle de notre époque !

#### PESEUX

##### Avec la Chanson de Montreux

La chanson de Montreux a donné samedi passé un magnifique concert sous les auspices du chœur d'enfants de Chanterelle, dont M. G. Dalcher s'occupe avec tant de cœur et de dévouement. Il est merveilleux d'entendre et de voir cette cohorte de chanteurs et de chanteuses, dans leur charmant costume vaudois; et ils chantent tout avec passion et amour de la belle musique, avec discipline et sensibilité, avec une soumission totale envers leur directeur aimé, qui les mène au succès.

Le premier partie comportait des madrigaux et chansons de madames et de messieurs, de nos jours, dans leur charmant costume vaudois; et ils chantent tout avec passion et amour de la belle musique, avec discipline et sensibilité, avec une soumission totale envers leur directeur aimé, qui les mène au succès.

#### BOUDRY

##### Une jeep contre un camion

Hier matin, une jeep conduite par un agriculteur de la Suisse allemande et remorquant deux chars, s'est jetée contre un train routier, au tournant du Lion d'Or.

Les véhicules ont subi des dégâts matériels.

#### JURA BERNOIS

##### Les élections communales en Ajoie

Vingt-trois communes d'Ajoie ont procédé dimanche au renouvellement de leurs autorités. Voici les résultats des principales localités :

Boncourt : M. Léon Burrus, conservateur-catholique, sortant, est réélu maire par 292 voix. Il n'y a aucun changement au Conseil communal, qui reste composé de 5 conservateurs-catholiques et d'un radical-libéral.

Courtemanche : M. Vallat, radical-libéral, est réélu maire. Le Conseil communal comprendra désormais 3 radicaux-libéraux (1 gain) et 3 conservateurs-catholiques (sans changement). Le parti socialiste a perdu l'unique siège qu'il détenait.

Fahy : M. Périat, ancien député, radical-libéral, est réélu maire. Il n'y a aucun changement au Conseil communal qui reste formé de 3 radicaux-libéraux et de 3 conservateurs-catholiques.

Chevèze : M. Brody, conservateur-catholique, est réélu maire par 131 voix. Outre conservateurs-catholiques sont élus au Conseil communal, de même que deux radicaux-libéraux.

Alle : M. Joseph Riat, conservateur-catholique, est élu maire par 225 voix contre 183 à son concurrent radical-libéral. Le nouveau Conseil communal comprendra 5 conservateurs-catholiques (1 gain) et 3 radicaux-libéraux (sans changement). Le parti paysan perd son unique siège au profit des conservateurs-catholiques.

#### RÉGION DES LACS

##### Visite du sénateur américain Taft

Le sénateur républicain Taft, fils de l'ancien président des Etats-Unis, qui se rendait à Francfort, a visité samedi matin une fabrique d'horlogerie de Bienne.

## «Jean-Louis» revit à Saint-Blaise pour la troisième fois

En aura-t-il fait revivre des scènes du passé, le Centenaire ! Après le festival de la Chaux-de-Fonds, «Dom Brice, le tonneur sans auréole», de Dombrosson, «Neuchâtel-Suisse», de Colombier, voici que le charmant village de Saint-Blaise prouve à son tour sa vitalité en donnant «Jean-Louis», en fait, que cette pièce est une adaptation scénique de Paul Banderet, d'après le fameux roman d'Auguste Bachelin, écrit aux environs de 1880. Celle-ci fut créée en 1903 et rejouée en 1909. Rappelons que A. Bachelin n'en avait autorisée l'adaptation qu'à condition qu'aucune des scènes principales ne soit omise, ce qui n'a pas empêché la représentation dura jusqu'à deux heures du matin ! De nos jours, nous sommes plus pressés et à minuit et demi les deux amoureux enfin réunis se penchaient sur un berceau...

L'histoire se passe dans les années 1840-1850, à Saint-Blaise, ce village qui n'est «ni gai ni triste, ni meilleur ni pire que tant d'autres».

Depuis qu'ils étaient ensemble sur les bancs de l'école, Jean-Louis et Louise s'aiment. Ils s'aiment d'un amour si profond que ni les préjugés, ni les «tracasseries» qu'on leur fait, ni la malédiction de la Justicière Prince, mère du garçon, n'arrivent à les séparer. Cette femme orgueilleuse ne peut accepter que son fils Jean-Louis pense à «marrir» Louise, cette «Tisot» sans le sou. Elle met une fierté mal placée et indémodable à empêcher cette union et ce faisant elle empoisonne la vie de toute sa famille, la sienne propre, ainsi que celle de Louise et de sa mère. La Justicière et sa sœur Sophie font tout pour séparer les amoureux; elles agissent tant et si bien que Jean-Louis n'en pouvant plus s'empare pour trois ans comme soldat de Sa Majesté le roi de Prusse. Mais après quelques mois de séjour à Berlin, il déserte et revient au pays; il passe la frontière le jour où la République est proclamée, ce qui le rend libre de reprendre sa vie à Saint-Blaise sans être inquiété par la justice militaire prussienne. Mais, comme la Justicière lui refuse encore et toujours l'autorisation de prendre Louise pour femme, il s'en va au canton de Vaud et

décide de partir en Australie. Le justicier, pour une fois, fait acte d'autorité, demande la main de Louise pour Jean-Louis et la nocce se fait enfin. Mais la Justicière meurt sans avoir fait un geste d'amitié envers sa belle-fille.

Pendant les quatre heures et demie que durait le drame, il est naturel qu'on ait remarqué quelques gaucheries habituelles aux amateurs, mais l'ensemble était honorable.

Le justicier (M. Jean Bernasconi) était très à l'aise dans son rôle de campagnard aisé, se laissant en général mener par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties. Les rôles les plus ingrats à tenir étaient ceux de la mère (Mlle Mathilde Droz) et du fils. La mère, antipathique dans son intranquillité, et Jean-Louis (Alexandre Aeschlimann) d'une soumission à la volonté maternelle qui n'est pas sans gêner par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties. Les rôles les plus ingrats à tenir étaient ceux de la mère (Mlle Mathilde Droz) et du fils. La mère, antipathique dans son intranquillité, et Jean-Louis (Alexandre Aeschlimann) d'une soumission à la volonté maternelle qui n'est pas sans gêner par sa femme; tout au long de la soirée, il a fait fuser les rires par ses réparties.

Quelques scènes ont été très bonnes: colorée et vivante celle de l'engagement, poignante celle où le fils supplie sa mère de ne pas le laisser se faire; plus intraitable, et tragique celle où le justicier croit que son fils s'est noyé.

Nous avons entendu la remarque que les décors auraient pu être plus variés. Pour notre part, nous n'avons rien à y redire. Il fallait se rendre aux exigences de la scène et de la pièce elle-même demandant toujours discrétion et sensibilité. La simplicité de l'intérieur des Tisot était relevé admirablement par la clarté chaude de la boiserie. Quant aux costumes, ils étaient parfaits.

Félicitons tous ceux qui mirent la main à la pâte pour l'édification de cette œuvre. Que de plaisir nous avons vu dans les yeux des personnes âgées ! Et pour ce qui est de la jeune génération, il n'est pas mauvais qu'elle apprenne quelque chose de la vie de famille il y a cent ans. Gageons qu'elle en appréhendera d'autant plus celle de notre époque !

#### PESEUX

##### Avec la Chanson de Montreux

La chanson de Montreux a donné samedi passé un magnifique concert sous les auspices du chœur d'enfants de Chanterelle, dont M. G. Dalcher s'occupe avec tant de cœur et de dévouement. Il est merveilleux d'entendre et de voir cette cohorte de chanteurs et de chanteuses, dans leur charmant costume vaudois; et ils chantent tout avec passion et amour de la belle musique, avec discipline et sensibilité, avec une soumission totale envers leur directeur aimé, qui les mène au succès.

Le premier partie comportait des madrigaux et chansons de madames et de messieurs, de nos jours, dans leur charmant costume vaudois; et ils chantent tout avec passion et amour de la belle musique, avec discipline et sensibilité, avec une soumission totale envers leur directeur aimé, qui les mène au succès.

#### BOUDRY

##### Une jeep contre un camion

Hier matin, une jeep conduite par un agriculteur de la Suisse allemande et remorquant deux chars, s'est jetée contre un train routier, au tournant du Lion d'Or.

Les véhicules ont subi des dégâts matériels.

#### JURA BERNOIS

##### Les élections communales en Ajoie

Vingt-trois communes d'Ajoie ont procédé dimanche au renouvellement de leurs autorités. Voici les résultats des principales localités :

Boncourt : M. Léon Burrus, conservateur-catholique, sortant, est réélu maire par 292 voix. Il n'y a aucun changement au Conseil communal, qui reste composé de 5 conservateurs-catholiques et d'un radical-libéral.

Courtemanche : M. Vallat, radical-libéral, est réélu maire. Le Conseil communal comprendra désormais 3 radicaux-libéraux (1 gain) et 3 conservateurs-catholiques (sans changement). Le parti socialiste a perdu l'unique siège qu'il détenait.

Fahy : M. Périat, ancien député, radical-libéral, est réélu maire. Il n'y a aucun changement au Conseil communal qui reste formé de 3 radicaux-libéraux et de 3 conservateurs-catholiques.

Chevèze : M. Brody, conservateur-catholique, est réélu maire par 131 voix. Outre conservateurs-catholiques sont élus au Conseil communal, de même que deux radicaux-libéraux.

Alle : M. Joseph Riat, conservateur-catholique, est élu maire par 225 voix contre 183 à son concurrent radical-libéral. Le nouveau Conseil communal comprendra 5 conservateurs-catholiques (1 gain) et 3 radicaux-libéraux (sans changement). Le parti paysan perd son unique siège au profit des conservateurs-catholiques.

#### RÉGION DES LACS

##### Visite du sénateur américain Taft